

JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

1ère ANNÉE

JEUDI, 28 SEPTEMBRE 1882

No 34

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissant tous les JEUDIS et contenant tout
les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : — **UNE PIASTRE**
POUR LA FRANCE : **12 FRANCS 50.**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par
LEGER BROUSSEAU,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V.. Québec.

Le Saint-Père

Quoique captif, le Pape fait encore la figure du véritable souverain de la cité pontificale. Pendant que les ministres italiens et leur roi fuient Rome et son climat fatal, Léon XIII reste à son poste comme le sentinelle vigilante placée à la garde du camp d'Israël, et il y reste pour combler les Romains de ses bienfaits.

Il est certain que, par le côté de la bienfaisance, le Pape, quoique spolié et réduit à vivre de la charité de ses enfants, continue aussi de faire la figure du véritable souverain de Rome. Ce qu'il reçoit d'une main, il le distribue de l'autre, et il n'est pas de misère à laquelle il ne soit prêt à subvenir.

Ainsi, après avoir reçu, le 18 août, une députation de la nouvelle Union universelle pour le tribut quotidien au Souverain-Pontife, fondée par un camériste d'honneur de la cour pontificale, M. le comte de Raymond, le Pape, sans même attendre les résultats de cette nouvelle organisation de la charité catholique, a voulu profiter aussitôt de la fête de son saint patron pour faire des largesses vraiment royales.

Par l'intermédiaire de l'Aumônier apostolique, il vient de faire distribuer six mille francs aux pauvres de Rome.

En outre il a ordonné que, par l'intermédiaire de la secrétairerie des Brefs et de la secrétairerie des Mémoires, une autre somme de sept mille

francs fût distribuée au profit des familles déchuës.

De plus, Sa Sainteté vient d'assigner à la même occasion une somme de 2 000 francs à l'Institut agricole de la *Vigna Pia*, et elle a remis au P. Simpliciano un autre subside de 1 000 francs, au profit de l'hospice de convalescence et de travail pour les femmes repenties.

Sa Sainteté a remis encore au Rme P. Mauro, de Pérouse, capucin, un subside de 3 000 francs, pour qu'il soit donné, par l'intermédiaire de ce fervent religieux, au comité qui s'est constitué à Assise, afin d'y célébrer les fêtes du septième centenaire de saint François.

Enfin, le Souverain-Pontife a chargé le cardinal-vicaire, Monaco La Valletta de distribuer 4 000 francs aux prêtres pauvres de la ville de Rome, et, en particulier à ceux qui se dévouent à l'enseignement religieux de la jeunesse.

Parmi les autres traits récents de la bienfaisance du Saint-Père, j'aime à signaler celui par lequel il a voulu venir en aide aux missions catholiques de l'Égypte, si éprouvées par les derniers événements.

Il a voulu qu'un appel à la charité des fidèles fût adressé à cet effet par l'organe de l'*Osservatore Romano*, et, en même temps, le Saint-Père a souscrit en tête de la liste des offrandes pour une somme de trois mille francs. La Congrégation de la Propagande a souscrit à son tour pour deux mille francs. Plusieurs journaux libéraux de Rome n'ont pu s'empêcher eux-mêmes de signaler en termes respectueux ces traits de l'inépuisable charité du Vicaire de Jésus-Christ.

L'espionnage Militaire

L'arrestation faite, il y a quelque temps à Kiel, du pilote en chef du port, accusé d'avoir vendu les plans de la marine militaire allemande au gouvernement russe, nous a rappelé un fait analogue qui s'est passé en France, peu de mois avant la campagne de 1812.

Un employé du ministère de la guerre, nommé Michel, avait vendu à la Russie la copie de l'effectif de notre armée : il fut condamné et exécuté.

Voici, sur ce sujet, un extrait de la "Police dévoilée" de Peuchet.

Lorsque Napoléon préparait son expédition contre la Russie, il concentra ses forces dans la Prusse et sur les frontières de la Pologne. Il paraissait menacer toutes les contrées de l'Allemagne d'une invasion, sans qu'on pût soupçonner quelle direction il prendrait.

Pour mieux masquer ses projets, on ne connaissait point le nombre des régiments, ni leur force : il y avait des corps qui comptaient 7, 8 et même 10 mille hommes sous leurs drapeaux, en sorte que l'effectif de l'armée était beaucoup plus nombreux qu'on ne pouvait le soupçonner. Le mot de l'énigme était dans les bureaux du ministère de la guerre.

L'empereur Alexandre fut alarmé de ces préparatifs, dont il ne connaissait pas le vrai but ; et quoiqu'il vécût en assez bonne intelligence avec son collègue, l'empereur Napoléon, il ne pouvait se défendre d'un peu de méfiance.

Pour éclaircir ses doutes, il prit le parti d'envoyer en France un homme souple, adroit, délié, dont le caractère léger pût sympathiser avec les Français, et il chargea le colonel Czernitscheff d'une mission diplomatique près de Napoléon. Le prétexte était assez frivole, mais le motif secret était de connaître, autant qu'il serait possible, les projets que l'on méditait, et surtout la force de l'armée française réunie et rassemblée sur le chemin de la Russie.

Le colonel russe partit avec toutes instructions politiques et secrètes, et il arriva à Paris.

Quoique ce diplomate improvisé n'eût aucune célébrité guerrière ni politique, on l'accueillit favorablement, pour faire honneur au souverain dont il était le représentant.

Il parla un peu des intérêts des deux gouvernements ; mais secrètement, il chercha les moyens d'employer les roubles dont il était porteur, afin de remplir les vœux et les désirs de son maître. Grâce à son or corrupteur et à des promesses insidieuses, il parvint à séduire un employé du bureau de la guerre, qui lui fournit des renseignements sur nos forces militaires en Allemagne et

en Prusse, ce qui donnait encore des notions sur les projets de Napoléon.

C'était ainsi que le colonel russe violait l'honorable hospitalité dont il jouissait.

Un misérable copiste nommé Michel, employé au bureau des expéditions de la situation des divers corps de l'armée, qui avait une très belle main, et qui en dressait les tableaux, succomba à la tentation et aux insinuations de Czernitscheff. Il reçut de l'argent, et par la plus lâche des infidélités, il lui donna les renseignements précieux qui étaient l'objet de ses désirs et de son voyage!

Cette criminelle et coupable connivence exista encore assez longtemps.

Le colonel russe envoyait des renseignements à son souverain, et bientôt les feuilles étrangères donnèrent l'état exact de la la force de notre armée, et la composition des régiments, enfin jusqu'aux détails les plus minutieux sur le matériel de l'armée.

Czernitscheff jouissait du succès de sa ruse ; il voyait en perspective la faveur, les dignités, les honneurs. Michel, de son côté, très orgueilleux et très vain, avait acheté des meubles somptueux, affichait du luxe, ne se refusait rien pour sa parure et celle de sa femme, faisait grande chère, et dépensait, chaque jour, 25 à 35 francs pour ses menus plaisirs. Il annonçait à ceux qui le connaissaient qu'il avait fait un héritage considérable. En même temps Napoléon se mordait les doigts, fronçait le sourcil, tempêtait. Il mandait son ministre de la guerre, et, le journal à la main, il le gourmandait. L'Excellence ne savait trop que répondre ; il protestait de son zèle, de son dévouement, de sa discrétion ; on lui opposait le journal.

On fit venir le ministre de la police ; c'était le remède à tous les maux, et le spécifique par excellence. On lui conta le fait. Il annonça que cela ne pouvait venir que de quelques ambassadeurs des puissances étrangères près la cour de France, et qu'il n'y avait qu'un moyen de découvrir ces intrigues : c'était de surveiller tous les agents diplomatiques.

On fut quelques jours sans rien

découvrir. Enfin le hasard servit mieux le gouvernement que la prévoyance et la ruse.

Le Colonel Czernitscheff ayant obtenu du traître Michel tout ce qu'il voulait, et craignant que son rôle ne devint trop difficile à jouer par la suite, et ne lui causât des désagréments, même quelque chose de plus, fit ses adieux à voix basse ; il se hâta de quitter la capitale, prit la poste, et paya même *double guides*, afin d'augmenter la vitesse des chevaux.

Ce départ si précipité éveilla les soupçons de la police, qui en avait déjà, et qui s'était mise en marche. Elle envoya sur le champ des agents au domicile de Czernitscheff pour y faire une exacte et scrupuleuse perquisition. Ils s'y rendirent, et trouvèrent, sous le coussin d'un canapé, un état de situation des armées françaises, d'une très belle écriture. Alors on ne douta plus que les renseignements donnés par les journaux étrangers ne partissent de la France, et n'eussent été remis au colonel russe.

La preuve du crime existait, par l'écrit que le départ trop précipité de Czernitscheff lui avait fait oublier ; mais il fallait trouver la main qui avait tracé ce criminel tableau. On le communiqua aux ministres réunis ; celui de la guerre crut reconnaître l'écriture pour être celle d'un des employés de ses bureaux. Il le montra à ses chefs de division, on nomma Michel, il fut arrêté. Le crime était matériellement prouvé ; le coupable auteur de cette infâme et lâche trahison fut jugé, condamné à mort et exécuté. Il montra assez de fermeté, mais son teint se colora vivement, lorsqu'il aperçut l'instrument de son supplice.

PEUCHET.

Férocity des criminels

Un grand nombre de reporters ont visité la pauvre cabane de Massin-drama, où a eu lieu le crime qui vient d'épouvanter toute l'Angleterre. L'un des deux fils de Joyce, qui vivait encore samedi soir, a succombé depuis à ses blessures, ce qui porte à cinq le nombre des victimes.

La ferme de Joyce fait partie des propriétés du colonel Cléments, qui compte dans ces parages quatre cents tenanciers, dont trois seulement ont payé leur loyer depuis trois ans. Joyce était l'un d'eux.

Joyce était un homme de quarante-cinq ans ; sa femme était du même âge ; sa vieille mère et sa fille, qui ont été assassinées en même temps que lui avaient, l'une quatre-vingt-cinq ans et l'autre dix-huit. Le fils qui est mort en dernier lieu, avait dix-sept ans.

Le crime a eu lieu à une heure du matin.

Toute la famille a d'abord été réveillée par deux violents coups sur la porte qui a immédiatement cédé, pour livrer passage à trois ou quatre hommes masqués et armés. Joyce aussitôt sauta à bas de son lit, mais déjà il se trouvait en présence des brigands, dont l'un lui asséna sur la tête un violent coup d'une barre de fer qui l'a fait rouler sur le sol.

Il a reçu en outre deux balles dans le corps.

La femme de Joyce, dont la tête a été brisée, a été tuée dans son lit ; il en est de même de la vieille mère et de la fille qui couchaient dans une pièce voisine.

Le fils aîné, qui a survécu de quelques heures, avait également reçu de violents coups à la tête. Le drame a été accompli avec tant de précipitation que le malheureux Joyce seul a eu le temps de se lever.

Le dernier fils, qui est un enfant de 12 ans, a été transporté sur une civière à l'hôpital de Cong.

Michel Joyce, le fils qui a succom-

bé, a pu donner à la police quelques renseignements.

Les brigands étaient munis d'une lumière. Après leur départ, dévoré d'une soif ardente, il est sorti de la chambre où gisaient sa grand-mère et sa sœur, mortes déjà toutes les deux, pour se rendre dans la cuisine. En entrant dans la pièce voisine, il vit son père étendu mort et couvert de sang ; dans le lit était couchée sa mère, qui n'était pas encore morte, mais qui râlait.

N'osant plus ni avancer ni reculer, il se laissa tomber sur le lit à côté de sa mère. Lundi, à six heures du matin, un voisin, accompagné de deux femmes, trouvant la porte ouverte, entra. Epouvantés à la vue du cadavre de Joyce, tous trois s'enfuirent et allèrent avertir les habitants du village.

Détail horrible : Joyce avait deux chiens fidèles ; la police, à sa première visite, les surprit sur le cadavre de la pauvre vieille femme, lui dévorant les entrailles. Les deux animaux paraissaient pris de rage, et pour plus de sûreté on les a tués tous les deux.

Plusieurs individus ont été arrêtés, mais on ignore si les assassins sont du nombre.

Le vice-roi des Indes

Le R. P. Auguste-Jean, jésuite, missionnaire à Calcutta, trace dans les termes suivants au beau portrait de lord Ripon, vice-roi des Indes.

...Quatre jours après, le 11 mars, j'eus le plaisir d'entendre Son Excellence prononcer un long discours sur l'éducation, à l'occasion de la réunion des membres de l'université de Calcutta pour la collation des grades.

L'orateur parla du système d'éducation que nos gouvernements veulent donner à la France, mais il n'en parla que pour l'anathématiser, comme étant le résultat de la tyrannie la plus raffinée. Il déclara hautement que tout système d'éducation qui n'a pas la religion pour base "est essentiellement incomplet et imparfait," que les éducateurs de la jeunesse doivent avant tout cultiver et développer le sentiment religieux dans leurs élèves, et quelles que soient les différences de caste et de condition, leur apprendre à s'aimer comme étant les enfants d'un même père, qui est aux cieux.

Cette idée, que religion et éducation sont indissolublement unies, revient dans tous les discours prononcés par lord Ripon, et il en a prononcé un très grand nombre, soit dans ses visites des collèges, soit dans les distributions de prix qu'il a été invité à présider.

Lord Ripon est un homme d'une taille presque au-dessous de la moyenne. La bienveillance est peinte sur son visage, que quelques rides commencent à sillonner. Il est âgé de cinquante-cinq ans.

C'est le premier vice-roi catholique qui ait gouverné les Indes, et M. Gladstone a quelques titres à notre reconnaissance pour nous l'avoir donné.

On peut dire déjà que son passage au gouvernement des Indes marquera parmi les plus mémorables. Catholiques, protestants, musulmans, païens, il a conquis l'estime et les sympathies de tous. En deux ou trois circonstances, quelques voix isolées ont essayé d'incriminer ses actes ou ses intentions : elles ont été aussitôt réduites au silence.

Possesseur d'une fortune immense, il n'a pas accepté la vice-royauté des Indes dans le but de s'enrichir. Son désintéressement ne fait doute pour personne, pas plus que la droiture de ses intentions. Aussi tous ont confiance en lui.

On sait néanmoins qu'il est non

seulement catholique, mais catholique des plus fervents. On m'a dit qu'il servait lui-même, chaque matin, la messe de son chapelain. Les dimanches, il aime à assister, non seulement à la sainte messe, mais encore au salut et au sermon dans quelque-une des églises catholiques de Calcutta, et sa tenue, alors, et surtout la ferveur avec laquelle il prie, produisent sur les assistants une impression bien plus grande que le sermon lui-même.

Merveille de la grâce ! Il n'y a pas encore neuf ans, lord Ripon était non seulement protestant, mais chef de la franc maçonnerie en Angleterre.

Rien ne leur coûte !

A Ixelles (Belgique), le 22 août, 700 personnes étaient réunies au théâtre Molière.

Vers 9 heures, au moment où la représentation allait commencer, un monsieur placé aux loges se lève en criant : *Au gaz !* D'autres individus, installés ça et là, répètent ce cri, et poussent des clameurs.

Aussitôt la foule se lève, en proie à une panique bien explicable, et se précipite vers les issues du théâtre, qui, en deux minutes, est presque évacué par les quatre issues ouvertes au public. Cet exode a pu se produire sans accident, grâce au concours de la police. Cependant aucune explosion ne s'était produite, et aucune odeur pouvant faire craindre une catastrophe n'avait été sentie. Le directeur du théâtre et un commissaire de police exhortèrent alors le public restant à se rassurer, en constatant qu'aucun danger n'existait. La salle avait été visitée minutieusement.

La panique s'apaisa peu à peu et le public reprit ses places. C'est alors qu'il eut le secret de cette comédie jouée par des acteurs pleins d'aplomb dans la salle même. Les alarmistes n'étaient autres que quelques pick-pockets audacieux, qui avaient commenté par jeter la panique, pour faire ensuite, au milieu de la cohue, des montres, des bracelets, des médailles, des chapeaux, des parapluies, etc.

Le commissaire de police a reçu quantité de réclamations de personnes volées. On possède le signallement du monsieur qui, gesticulant et vociférant, a le premier jeté l'alarme. Lorsque le public est rentré, le monsieur en question avait disparu !

Voilà un tour de pick-pockets assez rare dans les annales bruxelloises. Souhaitons qu'il reste seul de son espèce.

Charcuterie en grand

Un voyageur français, M. Alexis Clerc, raconte ainsi ce qu'il a vu dans une des grandes charcuteries de Chicago :

L'achat des porcs terminé, les bêtes sont poussées, par de larges portes et de larges rues, vers les cours confinés aux lignes de chemins de fer qui les doivent emmener. Sur leur trajet à ces cours, il sont pesés, à raison de trente par minute, au moyen d'un simple temps d'arrêt sur une bascule qui occupe la voie.

Ceux qui étaient achetés par la maison Adam Bush, Sloan & Co., arrivaient en wagons jusque dans les vastes cours de l'établissement, où immédiatement il était procédé à leur métamorphose en viande salée et encaquée, de la manière suivante :

Des cours, un plan incliné va rejoindre le troisième étage de la maison ; du matin au soir, une procession de porcs y monte lentement, et, il faut l'avouer, protestant de

toute la force de leurs poumons contre le sort fatal qui les attend et qu'ils semblent deviner. Arrivés au terme de leur ascension, les quinze premiers porcs qui se trouvent en tête sont entassés dans une sorte de parc, où ils sont forcés de se tenir sur leurs pieds, faute de place pour se coucher. Il y a deux de ces parcs ; de sorte qu'un parc n'est pas plus tôt vide, que l'autre est déjà plein ; et le travail marche ainsi sans interruption. Les quinze animaux qui se tiennent ainsi pressés les uns contre les autres, la tête en l'air, en attendant le coup fatal, expriment leurs émotions d'une façon éloquente : c'est le chant du cygne. En effet, un exécuteur armé d'un marteau à long manche, et debout sur la barrière, les jambes écartées, assomme, l'un après l'autre, ces créatures plaintives. L'animal ne tombe pas ; il ne le peut pas, retenu qu'il est par ses voisins ; seulement son regard devient fixe et il se tait subitement...

Quand les quinze porcs ne sont plus que des cadavres, une porte s'ouvre, et les corps des victimes, placés sur un plan incliné, glissent jusqu'à un réservoir plein d'eau chaude, tandis que quinze autres malheureux les remplacent. Les corps inanimés trouvent, au bas de leur descente, le "sticker," qui, à l'aide d'un couteau mince et pointu, s'avance vers l'animal le plus proche de la cuve fumante, lui lève légèrement la patte de devant, et lui porte avec grâce et délicatesse un coup dans la gorge. Il le passe à son acolyte, un des grands artistes de la troupe, le "head scaldier" (l'échaudeur) à qui revient la tâche la plus difficile de toutes.

Il donne un signal : la bête traitée est retournée à l'aide de machines, sur une grande table déclinée, où elle est étendue toute fumante. Aussitôt deux hommes arrachent celles de ses soies qui sont de quelque valeur et les mettent dans un baril, tandis que deux autres le raclent d'un côté avec des racloirs. Au bout de quelques secondes, l'animal est retourné et passe à deux autres racleurs, qui après avoir opéré sur l'autre face, l'envoient glisser jusqu'entre les mains de quatre autres ouvriers, chargés de parfaire l'œuvre jusqu'à ce qu'il ne reste plus un poil sur le corps lisse et tremblant de la bête. Puis elle passe aux mains des "gamblemen" qui lui fixent un bâton entre les jambes de derrière pour les tenir écartées, et qui, à l'aide d'une machine, la pendent la tête en bas.

En cet état, l'animal est livré au grand artiste, au premier rôle par excellence, au *gutler* (l'homme aux boyaux), personnage important, précieux, indispensable, et qui ne peut être remplacé par aucun.

Cet artiste avec une rapidité véritablement admirable, et une sûreté de main, une précision que lui envieraient bien des chirurgiens, pratique une incision dans toute la longueur de la bête, pendue comme nous l'avons dit ci-dessus, fait deux ou trois sections à l'intérieur, et l'appareil respiratoire et digestif tout entier est posé tout fumant sur une table, sous la main d'hommes qui, en vingt secondes, en retirent toute la graisse.

Au moment où le corps de l'animal est vidé, un jeune garçon l'inonde sous le jet d'un tuyau de pompe, un autre le fait glisser sur la tringle de fer à laquelle il est pendu par une poulie, et il le range à sa place dans la salle à refroidir où il reste accroché toute la nuit.

Le dépeçage de ces énormes carcasses s'accomplit avec la même facilité et la même rapidité merveilleuse.

L'opération prend un tiers de minute.

Deux hommes jettent le porc sur

un chariot et le roulent jusqu'à la balance, où le poids est instantanément constaté et enregistré.

Tout près est la table à découper, sur laquelle il est aussitôt étendu.

Deux coups simultanés de couperet lui séparent la tête et le train de derrière du tronc, et la subdivision de ces morceaux s'opère en trois ou quatre coups bien assés du même instrument. Près de la table s'ouvrent les orifices d'autant de gros tuyaux de bois qu'il y a d'espèces de morceaux dans le porc : ces tuyaux conduisent aux diverses salles d'en bas où les diverses parties de l'animal doivent être traitées. Les jambons glissent par leur tuyau bien graissé, au département de la fumerie ; les morceaux à saler descendent à la cave ; les feuilles de lard se rendent au contrôle, les rognures de jambon disparaissent silencieusement pour se retrouver à la salle de charcuterie ; la langue, les pieds et chaque atome de viande vont aboutir à leur destination.

C'est ainsi qu'en trente secondes un porc de 270 kilogrammes est coupé en morceaux, et distribué dans toutes les cours de l'établissement.

Blasphème puni

Parce que beaucoup de blasphémateurs échappent à la punition immédiate de leurs blasphèmes, MM. les libres-penseurs nous déclarent tous les jours que Dieu n'est pas, et que par conséquent il n'y a ni crime à éviter, ni châtement à encourir en vertu de la loi écrite depuis Moïse. Qu'ils expliquent donc à leur manière ce récit de blasphémateur arrêté—c'est le mot—en flagrant délit ! Nous le trouvons dans "l'Armorique" de Saint-Brieuc :

Le mardi 27 juillet, à Tremblay, comme en beaucoup d'autres localités, une pluie torrentielle ne cessait pas de tomber.

Transporté de fureur à la vue d'un si mauvais temps, le sieur Porcher, débitant à la gare de Tremblay, se mit à vomir les plus atroces blasphèmes.

Porcher gesticulait comme un forcené, lorsque tout à coup il sembla frappé de paralysie. Ses bras levés menaçants contre le Ciel s'immobilisèrent, puis le malheureux tomba comme anéanti, dit le *Journal de Fougères*.

Plusieurs personnes accoururent pour le secourir. Porcher fut transporté sur son lit, où il repose depuis ce temps, sans avoir pu recouvrer l'usage de la parole.

L'Indien Alexis, héros de la "Jeannette"

Il nous plaît d'esquisser en quelques coups de crayon la touchante et intéressante figure de ce pauvre et obscur indien qui, au milieu des quelques natures héroïques dont se composait l'équipage de la *Jeannette*, ne tient pas la moindre place.

Complètement étranger aux idées, aux mœurs des peuples civilisés, n'étant guidé dans ses actes, même les plus étonnants de dévouement, que par les instincts élevés qu'il avait reçus de la nature, lui, simple homme de peine, le dernier peut-être entre les inférieurs dans cet équipage, il a su imposer le respect à ses supérieurs, l'amitié aux étrangers.

Prévenant, poli comme l'enfant de la civilisation la plus raffinée, l'esprit ouvert à tout, même aux nouveautés de la science, comme s'il eût eu l'esprit orné des connaissances qui se dispensent dans nos collèges ; d'une douceur de mœurs, d'une honnêteté, d'une délicatesse de sentiments à faire rougir plus d'un fanfaron de probité, Alexis, par ses étonnantes qualités, attire forcément l'attention sur cette malheureuse race indienne, devant laquelle pouvait s'ouvrir un bel

avenir, si les mauvais traitements qu'on lui a fait subir, ne lui avaient mis au cœur la haine du blanc et l'horreur de la civilisation.

Alexis n'était pas seulement un serviteur d'une admirable fidélité, un ami d'un dévouement à toute épreuve, qualités extérieures, vertus sociales qui ne sont pas toujours incompatibles avec certains défauts pouvant se développer dans l'intérieur de la famille. Alexis était, avec tout cela, un tendre époux, un père dévoué.

Rien d'attendrissant comme le spectacle de ce sauvage qui, avant de s'embarquer pour la plus périlleuse des explorations maritimes, s'occupe avant tout d'assurer l'avenir de sa femme, de son enfant. Il prend des arrangements pour que son salaire soit payé régulièrement à sa famille. Nous le soupçonnons même de ne s'être jeté dans cette aventure, qui devait lui coûter la vie, que parce que son engagement lui permettait d'augmenter le bien-être des siens. Quant à lui, il savait qu'on le nourrirait, qu'on le vêtirait, cela lui suffisait.

L'indien de la *Jeannette* est mort au milieu des glaces du nord ; et, pour avoir une fin digne de sa vie, il est mort victime de ses actes de dévouement, alors qu'il servait de guide et de pourvoyeur aux malheureux survivants du navire, après s'être dépouillé d'une partie de ses vêtements pour couvrir les membres à moitié gelés de son infortuné commandant Delong.

En vérité, les États-Unis sont coupables d'avoir traqué sans pitié une race où l'on rencontre d'aussi belles et d'aussi douces natures.

(Propagateur)

Un monstre

Nous croyons devoir signaler d'une façon spéciale un assassinat monstrueux,—bien fait pour édifier les partisans des doctrines positivistes, et ceux de l'abolition de l'échafaud,—qui vient d'être découvert à Bruxelles.

Une vieille femme septuagénaire, la veuve Van Cutsem, habitant le 1er étage de la maison portant le numéro 41 de la rue des Bogards, a été assassinée par son neveu, nommé Vingerhoets, "repris de justice," âgé de 26 ans, et qui habitait avec sa tante, la victime, laquelle "l'avait élevé et adopté !" depuis la mort des parents.

La malheureuse a été assommée dans son lit, sans que personne, parmi les autres locataires de la maison, s'en soit aperçu.

Ce n'est que le matin, vers onze heures, que cet épouvantable crime a été découvert. Hâtons-nous d'ajouter que, par une circonstance toute fortuite, l'assassin se trouvait arrêté par la police dans la nuit même du crime.

Une patrouille de la deuxième division de police rencontrant, vers 2 heures du matin, un individu porteur d'un paquet, interpella cet homme au sujet du contenu et de la provenance de ce paquet, ainsi que l'exige le règlement. Les réponses évasives et l'allure très suspecte du porteur, déterminèrent les agents à conduire celui-ci au bureau permanent de la 2e division, rue du Poinçon.

Mais l'individu arrêté, et qui n'était autre, comme on le vit plus tard, que François-Jacques Vingerhoets, né à Bruxelles, en 1856, ne tarda pas à s'échapper des mains des agents, lorsqu'ils étaient arrivés avec lui à la hauteur de la rue de la Prévôté, derrière l'église de la Chapelle. Le fugitif fut bientôt découvert, blotti dans un grenier de la brasserie Van Volxem, située dans cette rue.

On le conduisit au bureau, où l'on

constata que le paquet dont Vingerhoets était porteur, contenait des vêtements de femme. Le prisonnier essaya vainement de justifier de la possession de ces hardes, et il fut maintenu en état d'arrestation provisoire.

Vers 11 heures, les voisins de la dame Vingerhoets, veuve Van Outsem, ne la voyant pas descendre de sa chambre, et ayant entendu la veille, dans la soirée, le bruit d'une violente altercation entre la tante et le neveu, conçurent de sinistres soupçons, qui n'étaient malheureusement que trop fondés.

La police, prévenue par les voisins, arriva de suite rue des Bogards, 41. L'officier de police Cassier, ayant pénétré dans la chambre du 1er étage, découvrit le cadavre de la veuve Van Cutsem, couché et en chemise dans son lit, les bras croisés, la tête appuyée contre le mur de la ruelle du lit, tout maculé de sang. Le corps avait été recouvert par l'assassin au moyen de la paille sur laquelle couchait Vingerhoets ; une courtepointe avait été mise au-dessus de cette paille.

L'assassin, qui, du reste est en aveu, ignorait encore la découverte du crime au moment de son interrogatoire à la prison ; il prétendit qu'il avait frappé sa tante avec le marteau que la police avait trouvé sur le lieu du crime, à la suite d'une violente discussion qu'il avait eue avec elle, et étant pris de boisson.

Le meurtrier avoue également avoir emporté un paquet de linge, "deux porte-monnaie et des chaussures appartenant à la victime, et dont il avait été trouvé porteur la nuit, comme nous l'avons dit plus haut.

D'après une autre version, le meurtrier aurait eu la veille une discussion avec sa tante, qui était sur le point d'entrer dans un hospice, et de laquelle il réclamait de l'argent !

Le parquet a fait une descente l'après-midi. Il était représenté par MM. Deleu, substitut du procureur du roi, Ketels, juge d'instruction avec un greffier.

A 4 heures, le cadavre de la victime a été transporté à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Pierre.

La veuve Van Cutsem, née Anne Vingerhoets, tante maternelle du meurtrier, était âgée de 63 ans, et exerçait la profession de garde-malade.

Quant au neveu, c'est un mauvais sujet, dont la conduite lui avait valu, étant soldat au 6e de ligne, d'être envoyé dans une compagnie de correction.

Décidément il sort de la caserne de tristes échantillons à tous les points de vue !

(Courrier de Bruxelles)

Châtiment divin

Mgr Affre, archevêque de Paris, a été assassiné le 25 juin 1848, par un misérable du nom de Laforce.

L'assassin de Mgr Affre est mort à son tour d'une façon si affreuse et si terrible, que quiconque croit à l'existence d'un Etre suprême doit voir, dans cette expiation, le doigt de Dieu et le juste châtement du Ciel.

Ce Laforce était un ouvrier ébéniste habitant du faubourg Saint-Antoine, à Paris. Aux journées de juin, il prit un fusil, comme beaucoup d'autres, égaré par les promesses illusoire des meneurs de l'époque.

Mais, plus lâche que les autres, il n'osa pas se porter sur les barricades, et se cacha dans le grenier de la maison du *Singe vert*. Des mansardes de cette maison, il tirait sur la place Saint-Antoine, sans courir le risque d'être atteint lui-même. C'est de là qu'il visa l'archevêque, et l'atteignit d'une

balle qui, pénétrant dans le flanc droit, alla se loger dans la colonne vertébrale.

Ayant échappé aux poursuites qui furent exercées contre les insurgés, ce misérable rentra dans son ancien atelier, et il eut un jour l'audace de se vanter de son crime devant ses camarades.

— Cette canaille de curé, disait-il, j'ai eu bientôt fait de faire taire sa g...

Les ouvriers, indignés, le chassèrent, et, sur un mot d'ordre donné secrètement, il ne put trouver d'ouvrage nulle part.

Il traîna sa misère dans tous les bouges, lorsque, l'année suivante, un vent souffla un instant sur la France. On racontait qu'en Californie on ramassait l'or dans les ruisseaux.

Laforce s'embarqua pour l'Amérique, emmenant avec lui son fils, un grand garçon âgé de dix-huit ans, Sept années se passèrent.

En 1856, un soir d'été, un ancien patron de Laforce vit arriver chez lui, un homme jeune encore, mais vieilli et usé avant l'âge, grand, sec, au teint bistré, à la taille voûtée, ayant dans le regard quelque chose de l'être affolé de peur. C'était le fils de Laforce.

Il rentra en France sans un sou, pauvre, misérable et seul.

Il venait implorer l'aide de l'ancien patron de son père, chez lequel il avait fait lui-même son apprentissage, afin de trouver le moyen de gagner son pain.

Interrogé, il raconta que Laforce, le meurtrier, était mort, l'année précédente, sur les grands chemins, aux portes de San-Francisco.

Après avoir ramassé quelques lingots d'or aux mines de Californie, l'assassin de l'archevêque de Paris avait voulu regagner un port d'embarquement pour rentrer en France. Assailli par une bande de voleurs, il avait été massacré, dépouillé, et son corps était resté sur la route, servant de pâture aux chiens errants.

Le lendemain, son fils, qui demeurait à San-Francisco, où il travaillait de son état, allant à la rencontre de son père, avait trouvé le cadavre, à moitié dévoré, sur le bord de la route.

Le pauvre garçon, bien innocent du crime de son père, fut si vivement impressionné à cette horrible vue, que ses cheveux en devinrent blancs instantanément, et que son esprit ébranlé lui montrait sans cesse ce hideux spectacle.

"C'est Dieu, qui a puni mon père, et a vangé son archevêque, disait-il, avec un air de conviction profonde."

Deux mois après son retour, le fils de Laforce entra dans un hôpital. Il a dû mourir fou.

L. DUTERTRE.

Une société forestière

Une grande assemblée de tous les citoyens qui s'intéressent à l'arboriculture et à la conservation de nos forêts a eu lieu mercredi soir, dans les salles du congrès forestier, rue St-Jacques à Montréal.

On remarquait la présence des honorables MM. Joly, Lynch et Beaubien, des MM. H. Lyman, Massue, M. M. P., J. X. Perrault, J. K. Ward, Geo. Marler, Barnard, du Dr Alloway et d'un grand nombre d'autres citoyens bien connus.

L'honorable M. Joly, appelé à la présidence, fit quelques remarques sur l'importance du sujet, et proposa la formation d'une association forestière canadienne.

MM. Lynch, Marler, Lyman, Hunt, Barnard, Howard, Alloway, Beale, Ward, Cochue, Perrault, Drysdale et Costigan portèrent ensuite la parole et il fut en définitivement résolu de former une association provinciale qui sera connue sous le nom de "Association forestière canadienne de la province de Québec."

Préfecture Apostolique du Golfe Saint-Laurent

Le 29 Mai, Sa Sainteté Léon XIII a érigé en Préfecture Apostolique du Golfe St-Laurent, un immense territoire, dont une partie a été détachée de la Province Ecclésiastique de Québec, et le reste n'appartenait à aucun diocèse.

Voici les bornes de cette Préfecture, qui dépasse en étendue les plus vastes diocèses de l'univers :

An nord : le Détroit d'Hudson jusqu'à l'embouchure de la rivière George, dans le Labrador.

A l'est : depuis cette embouchure descendant en ligne droite jusqu'au Blanc Sablon.

Au sud : du Blanc Sablon à la rivière Portneuf, y compris l'île d'Anticosti et toutes les îles le long de la côte nord.

A l'ouest : de l'embouchure de la rivière Portneuf passant par la hauteur des terres jusqu'à l'embouchure de la rivière de la Grand-Baleine, dans la Baie d'Hudson, depuis là l'est de cette immense Baie jusqu'au Détroit d'Hudson.

Ce pays immense se compose de deux parties distinctes :

1. Le littoral du St-Laurent, de Portneuf au Labrador. On y trouve un grand nombre de stations de pêche dont une seule est assez considérable pour être paroisse : c'est la Pointe aux Esquimaux, future résidence du Préfet Apostolique. Rien de plus triste que la position de ces petits postes isolés, où ne réside pas un Missionnaire. On y est abandonné à soi-même pendant l'hiver. Pas de relations de famille ni d'amis, deux malles dans les six mois de l'hiver, pas d'instruction religieuse suivie, pas d'écoles généralement. Oh ! plaignons-les de tout notre cœur !

2. Les immenses solitudes du nord, de ce grand nord où se trouvent quelques postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, des peuplades sauvages, errantes, à la recherche du poisson et des animaux à fourrure, et les Esquimaux infidèles. Chaque année, de dévoués Pères Oblats se rendent aux points où se fait le trafic avec les sauvages, et s'efforcent de leur inculquer les enseignements du Christianisme.

La nouvelle Préfecture est établie dans des circonstances non moins critiques.

Car, si on en excepte Nataskouan, où la morue a bien donné, cet immense territoire est maintenant plongé dans une misère affreuse. Le printemps a été si tardif que la pêche du loup-marin a été nulle : et c'est celle qui rapporte le plus d'argent. La pêche de la morue a été bien peu productive dans la plupart des endroits. Faute de patate de semence, ce pain du pauvre va manquer presque complètement. La seule ressource, c'est la pêche du hareng, qui peut encore assurer les provisions d'hiver si elle rapporte bien. Par malheur, elle promet très peu. Espérons pourtant, et prions que Dieu ne frappe pas un coup aussi fatal.

La chasse rapportait beaucoup autrefois. Mais, il y a deux ans, de grands feux ravagèrent l'intérieur à une centaine de lieues, et firent périr ou éloignèrent tous les animaux à fourrure.

Aussi, les ressources accoutumées manquant, on pourrait, dès cet été, voir des familles dans une nudité complète, et ayant à peine un peu de pain. Les gardiens des phares avaient tout dépensé pour venir en aide à ces malheureux. On en cite un qui, à l'arrivée du Napoléon III, en juin, avait distribué toutes ses provisions, puis avait acheté pour \$160 de son propre argent : il ne lui restait plus que trois pains.

A la Pointe-aux-Esquimaux, en

particulier, la position est précaire. L'automne dernier arrivèrent des Iles de la Madeleine treize familles dénuées de tout. On épuisa toutes les réserves pour les hiverner. Trois sont restées ce printemps. Ni loup-marin, ni morue, ni patates semées. La seule espérance est dans la pêche d'automne.

Pour organiser sa province ecclésiastique, le Préfet Apostolique a l'aide de quatre Pères Oblats. Avec leur concours, il devra civiliser les sauvages, les évangéliser ainsi que les colons, et porter les lumières de l'Evangile jusque dans les régions glaciales.

Entreprise gigantesque, qui réclame des hommes intrépides, prêts à affronter toute sorte de dangers du côté des hommes, et des éléments, et de la mer. Leur dévouement est cet *aes triplex circa pectus* tant vanté des anciens.

L'ouragan se déchaîne avec furie, la neige tourbillonne le givre, le froid semble vouloir détruire tout vie : et les anges de Dieu accompagnent le missionnaire du nord courant porter des consolations aux âmes ennuyées de vivre ou se préparant à mourir, allant faire couler dans les plus petits postes le sang du Christ, dévouant, pour l'amour du Sauveur, ses membres à la fatigue et au froid, souffrant de faim et de soif, et priant pour que le cœur lui reste fort au milieu des défaillances de la nature. O l'admirable spectacle !

Pendant qu'alors nous serons doucement bercés dans nos rêveries au doux coin du feu, après un bon souper, détendu par des contre-portes et des doubles fenêtres contre les morsures de ce même froid qui transperce les chairs du pauvre missionnaire. Oh ! du moins ne lui refusons pas nos sympathies et nos prières. Que nos sympathies lui réchauffent le cœur, que nos prières soutiennent ses forces !

...La saison d'été a aussi ses dangers et ses épreuves terribles. Cette côte nord est redoutée des marins, et à bon droit. Presque nulle part peut-on y trouver abri. Ce ne sont que bas-fonds, pointes, lames, bancs de sable, roches isolées. Et quand les flots soulevés par le vent d'est viennent s'y briser, malheur aux vaisseaux que les courants y entraînent.

Voyez cependant cette embarcation poussée par des bras vigoureux. Elle semble ignorer le danger et le braver impunément. Qui donc la dirige ? un missionnaire, les yeux fixés sur le Ciel qu'il invoque, la main sur son cœur pour en apaiser les battements que la nature y précipite. Il est appelé par des âmes en peine, des âmes en danger. Et lui oublie ses peines et se rit du danger. Qu'une vague plus menaçante s'avance pour l'engloutir : sa main consacrée envoie de loin un signe de croix, et la vague, comme frappée au cœur, se courbe, se fait humble, et vient s'étendre sous les pieds du missionnaire, du Sauveur, du Christ. Car c'est bien le Christ-Sauveur qui est dans la personne de son ministre, comme toujours : *Christus imperat ventis et mari*.

Alors encore le missionnaire a besoin de sympathies et de prières. Il se sentira plus fort si son âme est reliée aux nôtres par ce fil invisible. Et au jour du jugement, le Christ nous dira : J'ai fait de longues et pénibles marches sur les côtes du Nord, et vous m'avez alors glorifié : j'ai passé à travers de dangereuses tempêtes, et vous m'avez alors réconforté.

Et si nous le pouvons, faisons plus encore, ouvrons nos mains bienfaisantes, ouvrons-les bien grandes vers ces chers missionnaires, se sacrifiant héroïquement à l'œuvre de Dieu. Ils sont notre chair et notre sang : travaillons en eux, souffrons en eux, épuisons-nous en eux.

...D'autres épreuves attendent le

missionnaire rentré sous son humble toit. Après que le corps a bien fatigué et goûté quelque repos, l'esprit demande du travail : les livres descendent de leurs rayons. Voyez ces auteurs se presser autour du missionnaire, et lui offrir les trésors de leur science et de leur dévotion. Mais *væ soli* ! ils approchent aussitôt, ces ennemis du missionnaire, ils l'assiègent, ils passent sur son esprit et sur son cœur comme une sombre tempête qui enveloppe le monde d'obscurité : *hæc est hora et potestas tenebrarum*. Comptez-les : l'ennemi de la famille, d'une mère, d'un père, de frères et sœurs, d'amis intimes, de supérieurs chéris — l'isolement à des centaines de milles — le découragement — les craintes pour sa subsistance matérielle — une inquiétude mortelle pour beaucoup d'âmes dont il est responsable, et que sa pensée seule peut atteindre. — C'est la scène du jardin des Olives qui se renouvelle, c'est le calice d'amertume que le Christ passe de ses lèvres à celles de ses coopérateurs. Oh, alors surtout, enlaçons nos sympathies autour de ce cœur sacerdotal qui va défaillir — par l'élan de notre prière, soulevons-le au-dessus de ses amertumes, et élevons-le jusque dans cette région sereine où Jésus lui sourira et essuiera ses larmes.

Et le pauvre missionnaire fortifié et réjoui parce qu'il aura senti une vertu entrer en lui, collera de nouveau son âme à des pages qui autrefois, dans le séminaire, la faisait palpiter de bonheur. Il puisera à ces sources de science sacrée, que les docteurs et les moralistes ont préparées pour lui. Il y plongera son âme tout entière, afin d'en inonder l'âme de ses chères brebis.

Oui, si nous le pouvons, entourons le pauvre missionnaire de pieux et doctes livres. Ils seront sa compagnie, ses amis, ses anges gardiens, *ecce angeli accesserunt, et ministrabant ei*. Ils illumineront son esprit, échaufferont son cœur, protégeront son âme.

A toutes ces souffrances et toutes ces épreuves communes aux missionnaires, le Préfet Apostolique joindra un autre fardeau : à lui aussi la plus lourde croix. Il faut que son cœur ait assez de courage et de dévouement, assez d'amour de Dieu et des âmes pour en déverser dans tous ses collaborateurs et les en remplir. Avec eux il souffrira, avec eux il se consumera. Pour eux il priera nuit et jour, car à toute heure la défaillance est possible. De temps à autre, il lui faudra aussi entreprendre ces effrayants voyages de plusieurs centaines de lieues, à la recherche des peuplades sauvages si dégradées et si dignes de pitié, passant à travers mille sectes qui, riches des biens de ce monde, ridiculiseront sa pauvreté et ses labeurs.

Ah ! à lui surtout, nos sympathies les plus vives, pour lui surtout nos prières les plus ferventes.

Et lorsqu'au quinze octobre, le vaisseau envoyé par la bienfaisance du gouvernement aura déposé à leurs postes respectifs le Préfet Apostolique et ses vaillants coopérateurs, quand leurs regards se tourneront anxieux vers le côté sud, nos cœurs leur crieront alors : Courage, frères bien-aimés, courage : vous n'êtes pas délaissés. Bien des cœurs battent à l'unison des vôtres, bien des prières montent vers le Ciel pour vous. Courage à l'œuvre de Dieu !

Quand ils nous reviendront, leurs cheveux auront blanchi, leur taille se sera courbée, leur démarche sera alourdie. Mais les anges baisseront la trace de leurs pas, et au Ciel leur sera préparée la couronne du missionnaire-martyr. Car tout missionnaire sacrifie sa vie pour l'amour du Christ, et c'est là ce qui fait le martyr. Les anges cueillent les gouttes de sang du martyr pour les changer en diamants sur la couronne

céleste : et ils cueillent aussi toutes les sueurs du missionnaire pour en composer un diadème d'une éternelle beauté.

Pour Préfet Apostolique, le choix de Léon XIII s'est arrêté sur le Révd F. Xavier Bossé, un ancien missionnaire. Né à Ste-Anne de Lapocatière, le 7 septembre 1838, il fit toutes ses études au Collège de cette paroisse. Il fait partie de cette phalange de prêtres infatigables que cette maison envoie aux postes pénibles de la Province. Placé par Mgr Baillargeon, dans la Baie des Chaleurs, en 1864, il y fut le premier curé de Cascapédia dont il contruisit en partie l'église. En même temps, il organisait, au milieu d'incroyables difficultés, la mission de St-Charles de Caplan, qui est aujourd'hui une paroisse de grand avenir. En 1867, il fut transféré à la Rivière-au-Renard, avec la desserte additionnelle de cinq missions couvrant plus de vingt lieues de côtes, et ayant à pourvoir aux besoins spirituels de plus de 1100 communians. En ces temps-là, il n'y avait ni chemin maritime, ni télégraphe. Dieu seul sait ce qu'il eût à souffrir dans ces voyages presque continuels, souvent à pied, dans toute saison de l'année. Sa desserte est divisée aujourd'hui entre quatre prêtres. En 1873, il fut nommé curé de Percé, chef-lieu du comté de Gaspé, poste aussi difficile qu'important. Il vient à peine de le quitter pour une paroisse plus paisible que l'ère des missions se rouvre de nouveau pour lui. Puisse Dieu l'y fortifier, et lui accorder de voir ses efforts et ceux de ses collaborateurs y produire les plus heureux fruits. Sa nomination a été accueillie partout avec sympathie ; et c'est avec ce cortège de vœux et de prières qu'il se dirigera bientôt vers la côte Nord, théâtre de ses futurs travaux.

N. B.—Les journaux de cette Province sont priés de reproduire.

Nouvelle du Manitoba

Le Révd Père Lecorre, O. M. I., missionnaire à la Providence, Rivière McKenzie, dans l'extrême Nord-Ouest, est arrivé à Saint-Boniface. Le Père Lecorre passe en France pour rétablir sa santé.

Monseigneur l'Archevêque est parti vendredi dernier, le 8 courant, pour aller donner la confirmation aux enfants de la mission catholique du Lac Qu'Appelle. Sa Grandeur est revenue à Saint-Boniface hier soir. Cette mission, fondée il n'y a encore que vingt ans par le révérend M. Ritchot, actuellement curé à Saint-Norbert, est un des postes les plus importants de la nouvelle Province de Qu'Appelle, et elle est éloignée de Saint-Boniface d'environ 300 milles.

Grâce au chemin de fer Canadien du Pacifique, on fait maintenant le trajet en moins de deux jours. Que les temps sont changés depuis l'époque où il fallait un mois pour faire le même parcours ! Mgr était accompagné du Rév. Père Maisonneuve O. M. I., ancien missionnaire de l'île à la Crosse et du Lac Labiche, et actuellement procureur des missions du Nord.

Toute cette partie du district de la Montagne Pembina, comprise dans contons 6 et 7, Rangs et 8 et 9 à l'Ouest du Méridien Principal, a été appelée Notre-Dame-de-Lourdes et forme aujourd'hui une belle mission catholique destinée à devenir bientôt une paroisse considérable. Le site de l'église n'est pas encore choisi, mais le choix se fera bientôt. Notre population est mixte, c'est-à-dire se compose de Canadiens-français et d'Allemands catholiques.

Excursion au Nord-Ouest

VII.

Soixante dix milles à l'ouest de Winnipeg est la ville de Portage la Prairie, la plus importante de la partie ouest du Manitoba. Elle est le siège de la Cour du comté de Marquette Ouest; elle renferme le bureau d'enregistrement. Sa population est d'environ 2,000 âmes. Il y a trois églises protestantes, plusieurs hôtels tenus sur un excellent pied, des moulins et des magasins superbes.

Les autres villes que l'on traverse en gagnant l'ouest sont Pense et Regina, capitale de la nouvelle province Qu'Appelle. A Pense, il n'y a pas encore de maisons; à Regina on n'aperçoit que des tentes avec des enseignes de *lager beer*, de *refreshment rooms*, etc. Il y a dans les environs une petite rivière destinée à subvenir aux besoins de la ville future. En attendant elle approvisionne la locomotive d'autant d'eau qui lui est nécessaire. C'est vraiment un oasis dans le désert, car l'eau est d'une rareté incroyable dans ces régions lointaines. La prairie dans le Minnesota a cet avantage sur l'autre, qu'elle est parsemée de petits lacs ou plutôt de marais qui ne manquent pas de charmes et surtout d'utilité.

Le Nord-Ouest est très peu peuplé et encore moins colonisé. A part les Sioux qui y sont en grand nombre, on n'y rencontre que peu de blancs, mais la colonisation de cette contrée si vaste et si fertile ne tardera pas à se faire, et pour peu qu'on y mette de la bonne volonté, toute cette contrée entre Brandon et la Saskatchewan sera mise en culture, au moins sur le parcours du chemin de fer du Pacifique. Les endroits les plus cultivés jusqu'aujourd'hui sont ont les suivants :

GRAND VALLEY où il y a 1430 acres de terre semés en avoine, orge, et pommes de terre.

FLAT CREEK 1,500 acres de terre en culture, dont 500 en blé, 800 en avoine et 200 en légumes.

GRISWOLD 700 acres de terre.

PORTAGE LA PRAIRIE. C'est le grand centre agricole. Il y a dans les environs de la ville 15,000 acres de terre cultivées, dont 6,000 en blé, 8,000 en avoine, 850 en orge, et 150 en pommes de terre. La récolte est excellente, et le blé que j'ai pu examiner de près fournira un rendement bien au dessus de la moyenne.

A la Montagne à la Tortue, au sud du Pacifique, à quelques milles de la frontière américaine, il y a 10,000 acres de terre en culture, et où le blé prédomine. Il y a là 1500 colons environ. Le pays est presque entièrement cultivé, à part les lots qui appartiennent à la compagnie du chemin de fer qui manifeste trop d'exigences.

Somme toute, la récolte dans le Nord-Ouest sera bien supérieure à celle du Minnesota, et j'ai tout lieu de croire que le blé est d'excellente qualité. L'avantage en faveur du premier est qu'on y cultive toute espèce de céréales, tandis que dans le Minnesota on s'en tient presque exclusivement au blé. Il est convenu de dire aujourd'hui que le blé du Manitoba l'emporte sur celui de Californie et du monde entier.

Je crois à ce témoignage rendu par un agriculteur des plus expérimentés qui a voyagé sur tout le continent américain, et qui n'avait aucun intérêt à vanter autre mesure un pays étranger au sien.

Le climat du Nord-Ouest est magnifique, nous assure-t-on. Durant l'été les chaleurs ne sont pas exagérées et durant l'hiver, le froid quoique intense est bien tolérable. Le blé et les autres céréales y mûrissent vite et lors de notre passage à travers cette région, j'ai pu constater que le blé était parvenu à la plus parfaite maturité.

Là bas on n'a pas à s'occuper de la fenaison : le foin des prairies étant toujours vert suffit pour la nourriture des bestiaux. Et l'hiver ceux-ci sauvent facilement leur vie dans la prairie malgré la rigueur du climat. On ne s'occupe que de récolter le blé, et au moyen de moissonneuses, c'est bientôt fait. Sous ce rapport donc il n'y a rien à redouter. On fait la récolte des céréales, on les bat sur champ et quand arrive l'automne, le cultivateur la réaisé ses profits, et il n'a plus à compter avec les

pluies prolongées et ces autres accidents qui auraient pu compromettre la moisson.

Décidément la culture est très facile dans cette contrée. L'embarras est de s'y rendre, et la grande difficulté est de se procurer d'un lot de terre à des conditions avantageuses et d'avoir assez d'argent pour pouvoir l'exploiter avec profit. Pour un cultivateur qui a une famille, il faut une certaine aisance pour lui permettre de réaliser promptement ses profits, et ceux qui dans notre province ont un peu de fortune, il leur faudrait faire d'énormes sacrifices pour aller s'établir ainsi à l'autre bout du monde, loin de leur famille et de leurs amis. Ce n'est pas moi qui les engagerai à prendre une semblable détermination.

PETITE GÉOGRAPHIE DU PAYS

VIII

Fleuves et Rivières

On croit généralement qu'il n'y a ni fleuves, ni rivières, ni lacs dans le Nord-Ouest. C'est une erreur grave dont il importe de désabuser nos compatriotes. Le plus grand des fleuves est le MacKenzie, qui a plusieurs tributaires et les lacs Athabaska et la Biche, la rivière à la Paix. Il se jette dans le lac des Esclaves, après avoir reçu les eaux de la rivière aux Liards, du lac de l'Ours, de la rivière Peel et de la rivière Rae. — Ce fleuve porte différents noms, suivant l'endroit qu'il parcourt : rivière Athabaska, rivière de Roche, rivière aux Esclaves. Il est navigable depuis le port Jasper jusqu'à une distance d'environ 2,000 milles.

La rivière Rouge prend sa source dans le Minnesota, et se déverse par trois branches dans le lac Winnipeg, après avoir parcouru une distance de 700 milles. Elle est navigable d'un bout à l'autre. Sur ses bords on voit les paroisses de Ste-Agathe, de St-Norbert de St-Vital, Winnipeg, St-Boniface, Kildonan, St-André, St-Clément, la réserve indienne de St-Pierre et Selkirk. Toute la vallée de la rivière Rouge est extrêmement fertile, et plusieurs personnes m'ont assuré que c'était là où le sol rapportait la plus grande quantité de blé. Sa richesse est même supérieure à celle des terres du Nord-Ouest.

La rivière à la Paix se réunit au MacKenzie, et prend sa source dans les Montagnes Rocheuses. Sa largeur ne dépasse pas un quart de mille, et pourrait être navigable dans tout son parcours, 1000 milles, si on y faisait quelques travaux à peu près insignifiants.

Les autres rivières sont la rivière Hay, qui a son embouchure dans le lac des Esclaves et dont le cours est de 400 milles; la rivière aux Liards ou des Montagnes, qui se jette dans le MacKenzie, au fort Simpson, après un parcours de 750 milles; la rivière du Poisson; la rivière de Cuivre; la rivière Churchill ou aux Anglais; la Saskatchewan qui se bifurque à 282 milles du lac Winnipeg et forme les bras sud et nord; la rivière à la Biche; la rivière à la Pente; l'Assiniboine et ses affluents, dont les principaux sont les rivières Qu'Appelle et la Souris. Son parcours est de 600 milles et est navigable jusqu'à la Petite Saskatchewan.

Lacs

Ils sont très nombreux dans le Manitoba et le Nord-Ouest, les principaux sont les suivants :

	Longueur	Largeur
Des Esclaves	350	60
Grand Ours.....	200	165
Athabaska.....	200	50
Winnipeg	280	60
Manitoba	123	24
Winnipegosis.....	120	27
La Pluie.....	60	20
Des Bois.....	70	65
Pelly.....	115	38
Ile à la Crosse	60	25
Aylmer	185	45

Il y a encore une foule d'autres lacs qui arrosent les territoires du Manitoba et du Nord-Ouest, et qui par les rivières

qui les unissent les uns aux autres rendent la navigation possible du Nord-Ouest au lac Supérieur, et en gagnant le nord, à la Baie d'Hudson.

On ne peut se cacher que l'eau ne soit bien rare dans certaines contrées du Nord-Ouest. Les colons devront être circonspects dans le choix du terrain qu'ils devront acheter. Le bois manque généralement, excepté le long des rivières et sur le bord des lacs, et encore ce bois ne vaut pas grand'chose. Près de la Saskatchewan il y a des gisements de charbon assez considérables; ce sera un appoint magnifique pour ceux qui auront l'avantage de se fixer sur les bords de ce fleuve superbe. Qu'on n'oublie donc pas de se fixer dans des endroits où l'eau et le bois ou le charbon ne pourront pas manquer en aucun temps de l'année!

Montagnes

Notre chaîne des Laurentides constitue la limite nord du Nord-Ouest; elle contourne les lacs Winnipeg, Athabaska, des esclaves et de l'Ours jusqu'au lac Winnipeg où elle se bifurque en collines se divisant à l'infini.

A l'ouest sont les Montagnes Rocheuses qui séparent le Nord-Ouest de la Colombie Britannique. Celles-ci voient leurs sommets s'affaisser à mesure qu'elles approchent du cercle polaire arctique.

A proprement parler il n'y a pas de montagnes bien élevées dans le Nord-Ouest. Car on ne saurait donner ce nom à des collines comme celles des Canards, du Porc-Epic, du Pas, du Tondre, etc, qui dans leurs plus hautes altitudes ne mesurent pas cinq cents pieds de hauteur.

Climat

Voilà un sujet qui a soulevé bien des discussions. D'après ce que j'en connais, il est parfaitement sain. Il n'y a que dans les environs de Qu'Appelle où il existe endémiquement une fièvre spéciale qui a fait de nombreuses victimes durant les derniers mois. Plusieurs colons ont fui cette contrée pour éviter la "Malaria", qui du reste ne se distingue guère de celle qui existe dans les états du Michigan et de l'Illinois.

On y fait les semailles en avril et la récolte en août. L'hiver commence à la mi-novembre et se termine vers le milieu de mars. Le printemps est sec, l'été est chaud, avec des nuits fraîches. L'automne est agréable, et l'hiver quoique froid, a des rigueurs faciles à supporter.

Somme toute, le climat de cette vaste région est préférable à celui de notre province, en hiver comme en été; on y constate au moins une différence assez sensible entre les quatre saisons de l'année, tandis qu'ici il n'est guère facile de compter sur plus de deux saisons, l'hiver et l'été, le printemps et l'automne étant peu appréciables.

La neige tombe en petite quantité, ce qui permet aux animaux de trouver leur nourriture dans la prairie durant toute la saison des froids. Il y a cependant quelques exceptions à cette règle. Durant les tempêtes qui durent quelquefois plusieurs jours, les animaux sont mis en stabulation, car ils périraient inévitablement si on ne prenait cette sage précaution.

Voici un état comparatif de la température moyenne durant l'été entre Winnipeg et d'autres villes des Etats-Unis situées sous une latitude bien plus favorable.

Winnipeg.....	67.76
Chicago.....	67.03
New-York.....	66.05
Toronto	66.98

Comme on le voit, les chaleurs sont plus fortes à Winnipeg qu'à New-York, mais l'avantage d'avoir des nuits très fraîches est une compensation pour les journées trop chaudes. On peut dire

qu'en général le climat est salubre. Il n'y règne pas de maladies épidémiques. La consommation et les fièvres y sont presque inconnues.

Sol et productions

Le sol du Manitoba et du Nord-Ouest est extrêmement riche. C'est une terre noirâtre, argileuse; le sous sol est composé d'une argile compacte variant en profondeur de cinq à vingt cinq pieds. Il suffit d'un labour d'environ trois pouces pour y cultiver le blé, et le fumier si utile en notre province est considéré là-bas comme nuisible. Le fait est qu'on ne pourrait guère s'en servir avec profit. Avec cette terre d'une richesse incomparable, l'engrais n'a pas sa raison d'être; le seul emploi qu'on pourrait en faire serait de l'épandre dans la prairie qu'on voudrait cultiver avec profit. Mais il s'écoulera des années avant que le besoin de la culture du foin se fasse sentir, bien que cette herbe des prairies soit bien inférieure en qualité au mil et au trèfle de nos champs cultivés.

L'abondance de cette herbe suffit aux besoins actuels, mais il viendra un temps où il faudra s'approvisionner comme on le fait ici, et ce foin excellent sur pied, perdra de ses qualités, une fois engrangé. Il importe donc dès maintenant de ne pas s'illusionner sur sa qualité qui est très inférieure, quoiqu'on en dise. Sa tige est très courte, et n'était des ondulations de terrain, on se croirait dans une de nos prairies fauchées depuis trois ou quatre semaines. On n'y voit ni trèfle, ni mil, ni aucune de ces herbes dont nos bestiaux sont si friands. Si le buffle a pu y trouver son compte, c'est par l'abondance plutôt que par la qualité de la nourriture.

IX

PETITE GÉOGRAPHIE DU PAYS

Sol et productions

L'analyse du sol qui a été faite par un chimiste distingué de l'Université de Kiel, Holstein, en Allemagne, nous démontre jusqu'à l'évidence sa richesse et aussi sa fertilité. Ses principaux éléments nutritifs sont l'azote, la potasse et l'acide phosphorique; mais ce qui est d'une importance toute particulière c'est la présence de la chaux qui par ses combinaisons multiples met en liberté l'azote dont les végétaux ont absolument besoin pour leur croissance. C'est là un des graves phénomènes de la végétation qui perd de son activité là où l'azote fait défaut. Une analyse du sol de Manitoba mise en regard d'une autre analyse du sol d'un terrain le plus riche d'Allemagne, donnera une preuve suffisante de ce que je viens de dire :

	Manitoba	Holstein
Potasse.....	228.7	30
Soude	33.8	20
Acide phosphorique.	69.4	40
Chaux.....	682.6	130
Magnésie.....	16.1	10
Azote.....	486.1	40

L'avoine, le seigle, les pommes de terre l'orge viennent parfaitement bien dans tout le territoire occidental. Si on n'y cultive pas en grand le houblon, c'est parce que le besoin ne s'en fait pas encore sentir. Il est certain que la culture de toutes les céréales comme des arbres forestiers y est facile, la nature du sol ne sera jamais un obstacle à ces divers genres de productions.

Mais ce qui devra constituer d'ici à quelques années la grande fortune du Manitoba et du Nord-Ouest, c'est l'élevage des bestiaux. La grande abondance d'herbe dans la prairie, l'immense étendue des terrains inoccupés, les pâturages en hiver, l'absence d'épidémies, rendent très facile l'engraissement du bétail. Il n'est pas un pays au monde où l'on puisse

garder des troupeaux de bêtes à cornes à aussi bon marché. Le Minnesota ne saurait même soutenir la comparaison à cet égard.

Les rapports officiels relativement à la production du blé nous apportent encore une preuve de la supériorité du sol canadien sur celui des Etats-Unis.

Manitoba, blé du printemps, récolte moyenne, 20 boisseaux par acre.

Minnesota.....	17	"	"	"
Wisconsin.....	14	"	"	"
Pennsylvanie.....	15	"	"	"
Massachussets.....	16	"	"	"

Le poids du blé est aussi en faveur du Manitoba.

Manitoba, blé du printemps.	63 à 66 lbs.
Minnesota.....	60 à 65 "
Illinois.....	52 à 58 "
Ohio.....	57 à 60 "
Pennsylvanie.....	57 à 60 "

A part la culture du froment et des autres céréales, il y a encore celle des racines et des légumes qui réussit à merveille. Les pommes de terre atteignent une grosseur prodigieuse ; à la dernière exposition internationale tenue à Philadelphie, on pouvait voir des spécimens du précieux tubercule pesant de 2½ à 3½ livres.

En résumé, le sol de cette contrée est d'une richesse incomparable, et les productions sont aussi variées qu'abondantes.

La Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique a fait distribuer récemment un état de la récolte du Manitoba et du Nord-Ouest. Ce rapport nous démontre qu'elle est extrêmement abondante, et qu'il y a environ 300,000 acres de terre en culture, dont la moitié est exclusivement consacrée à la production du blé.

Villes et paroisses

On conçoit que dans un pays né d'hier les villes n'y soient pas très nombreuses, Winnipeg est déjà une grande ville : Brandon, Portage la Prairie, Emerson, Niverville, et St-Boniface seront avant dix ans des centres très importants.

Les paroisses qui offrent le plus d'intérêt sont : Baie St-Paul, située sur l'Assiniboine, à 30 milles environ de Winnipeg ; Selkirk, à 24 milles au Nord de cette dernière ville, sur la rivière Rouge ; St-Albert, St-Norbert, St-François-Xavier, St-Vital, St-Charles, Ste-Agathe, (Emerson et West Lynne) et St-Jean-Baptiste.

Winnipeg

Capitale du Manitoba et centre commercial et politique du Nord-Ouest. Lorsque le territoire du Manitoba et du Nord-Ouest fut vendu en 1870 par la Compagnie de la Baie d'Hudson au gouvernement fédéral, la ville de Winnipeg, [le Fort Garry] ne comptait que 700 âmes, et n'avait qu'une seule rue ; le commerce y était à peu près nul. Aujourd'hui Winnipeg est une très jolie ville, superbement bâtie ; les rues sont larges ; les maisons sont construites en pierre, en briques et en bois. On y voit de superbes magasins où sont étalées les marchandises les plus variées. Plusieurs Canadiens-français ont eu l'heureuse idée de se fixer dans la capitale du Manitoba, et tous m'ont paru être en excellente voie de réussite.

Les maisons Thibaudeau et frères, Toussaint et Ratté, Richard et Cie, sont à la tête du commerce et font de bonnes affaires. Plusieurs des nôtres ont des emplois dans les bureaux du gouvernement et du Pacifique, et ont des salaires enviables. J'ai compris que tous ceux qui se sont fixés dans cet endroit n'avaient rien à nous envier, et que leur avenir était parfaitement assuré. La plupart d'entre eux sont des

jeunes gens, mais ils ont l'ambition de parvenir et d'améliorer leur sort ; il y en a même qui essaient de faire fortune et ils réussiront.

La ville s'agrandit avec une rapidité qui laisse en arrière les villes les plus florissantes des Etats-Unis. Aussi on est actuellement occupé à construire sur la "Main street" les édifices suivants : Canada Pacific Hôtel, Coût : \$450,000 ; M. Fortune, \$35,000 ; J. H. Rogers, \$36,000 ; Mr Hargraves \$45,000 ; Dundee Block, \$24,000 ; M. McNee, \$15,000 ; J. J. Carruthers, \$23,000 ; M. Fred Osna-burgh, \$3,500 ; Snyver & Anderson, \$8,000 ; Bertrand & Chevrier, \$18,000 ; Occidental Hôtel, \$12,000 ; St-John's Hôtel, \$13,000 ; M. Fortune, \$5,000 ; Fenton & Scott, \$2,500 ; Toronto Hôtel, \$5,000 ; M. R. B. Watson, \$400 ; Tecumseh Hôtel, \$20,500 ; The Planing Mills, \$8,000 ; Donoch, McCool, & Oliver, \$150. Total, \$733,550.

M. Cauchon, \$130,000 ; M. McArthur, \$30,000 ; Hon. A. G. B. Bannatyne, \$30,000 ; M. Richardson, \$25,000 ; Bird Block, \$65,000 ; Clement's Block, \$30,000 ; Mc Donald & Vickers, \$9,000 ; Ed. Doidge, \$20,000 ; Albion Hôtel, \$7,000 ; Mansion House, \$5,000 ; Mrs Drosdowith, \$450 ; Turf Wine Hall, \$6,000 ; Caledonia Hôtel, \$4,000 ; Mr Geo. Found, \$16,000. Total, \$777,450.

Sur la rue Assiniboine et sur d'autres rues importantes, le coût des nouvelles constructions s'élèvera à un montant de pas moins de \$200 000.

La ville fut incorporée en 1873 et divisée en quatre quartiers pour les fins municipales. Il y a plusieurs banques et caisses d'économie. Les hôtels sont nombreux et très bien tenus. Il y a plusieurs églises dont les principales sont l'église catholique de Ste-Marie, les églises presbytériennes, méthodistes et baptistes. La brigade du feu est tenue sur un excellent pied et possède deux pompes à vapeur. La presse est représentée par le *Times* (conservateur), le *Free Press* (libéral), et le *Sun* (indépendant).

Le Fort Garry n'existe malheureusement plus. Ça été une erreur de livrer ainsi à la destruction ce monument qui aurait fait de Winnipeg une ville à souvenirs historiques. Il reste encore le Fort de pierre à quelques milles au nord de la capitale, qu'il est fort intéressant de visiter.

La Compagnie de la Baie d'Hudson y possède de vastes entrepôts de marchandises, mais le canon a cessé de gronder depuis longtemps dans ces parages où la guerre intestine régnait autrefois en souveraine.

XI

Winnipeg et St-Boniface

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la capitale du Manitoba, de même que sur St-Boniface. Située sur la rive opposée de la rivière Rouge, ce dernier endroit prend beaucoup d'importance depuis quelque temps. On y remarque plusieurs édifices en voie de construction. M. le Shérif Quesnel, d'Arthabaskaville, y fait ériger actuellement une immense maison à peu de distance de la cathédrale.

Cette paroisse fut fondée en 1818 par le révérend M. J. N. Provencher, qui vint y établir une mission à la demande de Lord Selkirk. La première chapelle fut construite en 1819, et remplacée en 1833 par une église en pierre. Cette dernière devint la proie de l'incendie de 1860, et la cathédrale actuelle fut érigée par Sa Grandeur Mgr Taché. St-Boniface est le siège du Métropolitain de l'Eglise catholique de la province, et possède un splendide collège (nous en avons déjà parlé), un couvent, un hôpital

et un orphelinat ; les trois derniers établissements sont placés sous les soins des sœurs de la charité ; dont la supérieure est la révérende Sœur Hamel.

Les rues sont tracées en différentes directions, mais elles sont toutes bien alignées. Il y a des hôtels bien tenus, des magasins, des moulins. Le premier journal publié dans ces régions a été le "Métis," et c'est à St-Boniface qu'il a vu le jour. Il a changé de nom depuis quelques mois et s'appelle le "Manitoba." Il appartient à l'honorable M. LaRivière et est rédigé par M. Prendergast, jeune avocat de talent, qui n'a quitté Québec que depuis un an. L'organe des populations françaises du Manitoba et du Nord-Ouest a rendu d'immenses services à notre religion et à notre race, et il est appelé à jouer encore un grand rôle. A propos de journaux, j'ai pris la peine de faire le dénombrement de ceux qui existent aujourd'hui dans le Manitoba et le Nord-Ouest, et le voici aussi exact que possible. Dans tous les cas, il n'y en a pas moins de quinze.

1. The Pilot Mound Signal, dans le Sud du Manitoba.
2. The Morris Herald, Morris, Man.
3. Rapid City Standard and North-West Advocate, N. O.
4. The Emerson International, Emerson, Man.
5. Manitoba Mountaineer, Nelsonville, Man.
6. The Saskatchewan Herald, Battleford, N. O.
7. The Sun, Winnipeg, Man.
8. The Times, Winnipeg, Man.
9. Le Manitoba, St-Boniface, Man.
10. Marquette Review and Portage Times, Portage la Prairie, Man.
11. The Progress, Portage du Rat.
12. The Southern Manitoba Times, West Lynne, Man.
13. The Free Press, Winnipeg, Man.
14. The Selkirk Herald, Selkirk.
15. The North-West Farmer, Winnipeg.

La cathédrale de St-Boniface n'est pas très vaste, mais elle suffit encore aux besoins des fidèles. Les exercices religieux s'y font avec toute la solennité possible. L'orgue est magnifique ; c'est notre ami Levasseur qui l'a touché à la messe que nous y avons entendue, il a su en tirer des sons tellement mélodieux que M. DeCazes, un de nos compagnons de route a été émerveillé. Il a même félicité l'honorable M. LaRivière du fait que les autorités s'étaient assurés les services d'un organiste aussi habile.

Le palais archiépiscopal est très joliment bâti ; il est à deux étages, et l'avenue qui y conduit offre un coup d'œil tout à fait agréable. L'église catholique de Ste-Marie à Winnipeg, est sous la direction des RR. PP. Oblats ; là comme ailleurs, ils font preuve de plus pur dévouement, et rendent des services signalés.

XII

Portage la Prairie

A 60 milles environ à l'ouest de Winnipeg est située la petite ville de Portage la Prairie. On s'y rend en bateau, en diligence ou en chemin de fer. C'est un centre important, et le plus considérable de la partie ouest du Manitoba. Bien des gens croient que Portage la Prairie deviendra une grande ville. La population est d'environ 4,000 âmes. Il y a trois églises protestantes, plusieurs hôtels de première classe, des magasins et des moulins. C'est là que siège la cour du comté de Marquette-Ouest ; il y a aussi le bureau d'enregistrement.

Les environs de la ville sont consacrés à la culture du blé. C'est là que nous vu un champ de froment de 400 acres ; il appartient à un M. James, qui est en train de réaliser une fortune. Cette ferme immense (640 acres) lui a coûté \$30,000. L'année dernière elle lui a rapporté 30,000 boisseaux de blé qu'il a vendu 95 cents le boisseau. Cette année il a mis 400 acres en blé, et le reste en racines et céréales. Le prix actuel du blé est de 85 cents, nous a-t-on dit : en

supposant qu'il ne serait que de 75 cents, les profits seront encore beaux. La main d'œuvre coûte peu ; il suffit d'avoir un homme avec une moissonneuse, et la récolte est bientôt faite. L'automne on fait les labours et la semence du blé, et on récolte en août. On bat le blé sur champ au moyen de machines, et on le vend sans délai.

En somme, le Portage la Prairie avec les avantages naturels de ses environs est destiné à faire une ville importante. Cette contrée sera bientôt sillonnée de voies ferrées. Il y a déjà une voie ferrée qui se relie au Pacifique, appelé le "Portage, Westbourne et North Western."

Brandon

La première maison fut construite à Brandon en juin 1881. Aujourd'hui c'est une ville, et dans dix ans ce sera une grande ville. Sa position avantageuse, sur les bords de l'Assiniboine, l'énergie de ses habitants, et le *go a head* qui les distingue en feront une ville de premier ordre. On ne parle ici que de spéculations et d'affaires, entre deux verres de *lager beer*. Le bois n'y manque pas, de même que la pierre ; on s'en sert pour la construction des maisons Ville d'avenir.

Regina

Ville encore à l'état d'embryon : capitale de la Province Qu'Appelle, située dans un endroit appelé autrefois *Pilar of bones* ou *Tas d'os*. Et pourtant les os y sont aussi rares que les roches et l'eau. A deux milles du site choisi, il y a une petite rivière, destinée à abreuver les futurs citoyens de la future ville. Il y a là une vingtaine de tentes où l'on fait du commerce, où on loue des chevaux, et où on peut boire de la bière à 5 cents le verre. La population actuelle est de 300 âmes ; n'en disons pas de mal.

Pense

A 16 milles plus loin que Regina, est située la ville de Pense, ainsi appelée du nom du Président de la presse canadienne, M. Pense, rédacteur du *Whig*, de Kingston. La ville ne renferme ni maisons, ni tentes, ni hôtels, ni manufactures. Qui sait si dans dix ans Pense ne sera pas une ville opulente ? Aujourd'hui il n'y a que le nom qui existe.

(A continuer.)

Mgr Raymond, supérieur du collège de Saint-Hyacinthe, a célébré, vendredi, son cinquante-cinquième anniversaire de prêtrise.

Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe vient d'établir dans son diocèse une officialité ecclésiastique, qui se compose des membres du clergé dont les noms suivent :

Official.—M. J. A Gravel, V. G.

Assesseurs.—MM. L. M. Archambault, chanoine, R. Ouellet, chanoine, directeur du séminaire diocésain ; O Desorcy, chanoine honoraire, curé de Saint-Ours ; F. P. Jeannotte, supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Marie.

Promoteur.—M. E. Gravel, chanoine, curé de la cathédrale.

Vice-Promoteur.—M. P. Laroche, chapelain des sœurs de La Présentation.

Chancelier.—M. A. X. Bernard, chanoine, assistant-secrétaire.

Vice chancelier.—M. L. V. Thibaudier, sous secrétaire de l'évêché.

La législature du Manitoba est convoquée pour jeudi, le 26 octobre prochain.

Les décorations de M. Ferry

Une polémique très vive s'est élevée au sujet d'une décoration envoyée par le frère Ferry à l'un des plus respectables citoyens de notre ville. La question est de savoir si l'on doit refuser cet honneur venant de M. Ferry. Nous croyons que c'est le devoir de tout catholique de refuser, à moins que son refus n'entraîne des embarras diplomatiques ou politiques. Or dans le cas actuel, il nous paraît probable qu'un refus n'entraînerait aucune complication de ce genre.

Nous vivons dans un temps de guerre. L'Eglise catholique est traquée par une meute hurlante de radicaux, d'athées et de francs-maçons. Les hommes du gouvernement français, M. Ferry en particulier, se sont distingués au premier rang des persécuteurs. Pour nous, ce sont des ennemis. Or, en temps de guerre on n'accepte pas de faveurs de l'ennemi. Nous sommes loin du théâtre de la lutte. Tout ce que nous pouvons faire pour l'Eglise, c'est de protester de toutes nos forces contre les attentats dont elle est l'objet. Un excellent moyen de protester, c'est de renvoyer au frère Ferry les crachats qu'il nous envoie. Reprenez, disait Mirabeau à un adversaire qui lui faisait des compliments intéressés, reprenez votre insolente estime.

Préfecture apostolique du golfe St-Laurent

Nos lecteurs voudront bien porter une attention toute particulière au sujet de la nouvelle Préfecture apostolique établie par S. S. Léon XIII sur la littoral nord du St-Laurent. Les sentiments si dignes exprimés dans ces pages auront peut-être l'effet d'attirer les regards des catholiques envers une mission où il y a tant de besoins et si peu de ressources. Quelques personnes généreuses ont déjà ouvert leurs bourses pour imprimé de l'essor au mouvement religieux dans ces contrées. Par une générosité que nous ne saurions trop louer, la compagnie des steamers du St-Laurent a accordé passage gratis sur un de ses bateaux, tant au Préfet apostolique qu'à ses prêtres.

A Montréal, un sulpicien et un de ces laïcs bienfaisants qui sont toujours prêts pour les bonnes œuvres ont fourni une chapelle portative. Plusieurs prêtres de divers diocèses et les Messieurs de l'Archevêché de Québec ont fait de précieux dons en livres. Des amis de Chicoutimi ont aussi fait cadeau de divers articles d'une grande utilité. Si l'on considère que le Préfet apostolique devra travailler non seulement dans l'intérêt de la Religion, mais aussi de la civilisation, nous croyons que le Gouvernement devrait lui venir en aide en quelque manière.

Le préfectorat comprend une étendue plus grande que celle de tout un diocèse; la population sauvage, qui s'y trouve en assez grand nombre, donne un surcroît de travail et de misères sans nombre. Les Canadiens catholiques sont disséminés un peu partout; cette dispersion triple les difficultés du reste déjà assez nombreuses de ces missions. Comme surcroît de misères, la pêche a complè-

tement manqué dans cette région du Nord, de sorte que le Préfet apostolique et ses prêtres n'ont guère de ressources que dans la générosité des bonnes âmes et les allocations de l'Œuvre de la propagation de la foi. Toute personne désireuse de faire quelques dons au bénéfice de la nouvelle préfecture peuvent les déposer à l'Archevêché de Québec, à l'adresse de M. le Grand-Vicaire Legaré.

Sacre de Mgr Lorrain

Le sacre de Monseigneur Narcisse-Zéphirin Lorrain, évêque de Cythère, et Vicaire apostolique de Pontiac, a eu lieu jeudi dans l'église de Notre-Dame de Montréal.

Cette belle fête avait été annoncée la veille par les notes joyeuses du carillon de l'église paroissiale, mis en jeu par M. l'abbé Durocher.

Dès huit heures du matin, la foule des fidèles affluait sous le portique de Notre-Dame et commençait à envahir la nef et les jubés. Lorsque les cérémonies ont commencé, on comptait plus de 15,000 personnes dans l'édifice.

Environ trois cents prêtres venus de tous les points du Canada, remplissaient le chœur et plusieurs rangées de chaises placées devant les degrés du chœur.

L'épiscopat, à part l'élu, était représenté par neuf évêques: Sa Grandeur l'Archevêque de Québec, Mgr Taschereau; Mgr Fabre de Montréal; Mgr Langevin, de Rimouski; Mgr Racine, de Sherbrooke; Mgr Moreau, de St-Hyacinthe; Mgr Racine, de Chicoutimi; Mgr Duhamel, d'Ottawa; Mgr Wadham, d'Ogdensburg; Mgr Lafleche, des Trois-Rivières.

Sa Grandeur Mgr de Montréal agissait comme évêque consécrateur.

Nos Seigneurs Duhamel et Wadham assistaient Mgr Lorrain.

Les diacres d'office étaient le R. P. Lauzon, O. M. I., et le Révérend M. Carrière.

Les diacres d'honneur étaient le Révd M. Nantel, Supérieur du Collège de Ste-Thérèse, et M. le curé Leblanc de St. Martin.

Mgr l'Archevêque de Québec assistait au trône, ayant à sa droite M. le curé Rousselot et à sa gauche le Révd P. Antoine, Supérieur des Oblats.

Le Révd M. Parent était maître des cérémonies.

Pendant que le clergé entrait dans le chœur, M. Lebel a exécuté sur l'orgue la grande Marche du Sacre.

Le chœur était composé de 400 voix, comprenant le chœur du collège de Montréal et celui de Notre-Dame, qui ont donné avec succès la messe du second ton harmonisé de M. Perrault.

Monseigneur Racine, évêque de Sherbrooke, a prononcé le sermon. Il avait pris pour texte ces paroles de l'Évangile — St-Luc, 4-17 — *Spiritus Domini, etc.*

Le père et la mère de Mgr Lorrain, et la plus jeune de ses sœurs, qui est religieuse à la congrégation de Notre-Dame, assistaient à cérémonie dans la tribune du côté de l'épître.

La *Minerve* dit que la consécration de Mgr Lorrain a été une des cérémonies religieuses les plus imposantes qu'on ait vues à Montréal.

Sa Grandeur résidera à Pembroke, et s'installera provisoirement au presbytère, en attendant la construction d'un palais épiscopal.

Le nouveau vicariat embrasse un territoire immense. Il s'étend du Labrador à Manitoba. Il confine aux diocèses ou archidiocèses de Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Toronto et Saint-Boniface.

La province ecclésiastique de Qué-

bec comprend maintenant huit diocèses et un vicariat, avec deux sièges épiscopaux — ceux d'Ottawa et de Pembroke — dans Ontario, sur la rive sud de l'Ottawa. Elle possède un archevêque régulier avec sept évêques suffragants et un vicaire apostolique, outre un archevêque et deux évêques *in partibus*.

L'installation officielle de Mgr Lorrain, à Pembroke, a eu lieu ce matin. Il était accompagné de ses collègues dans l'épiscopat.

La Banque Nationale

On nous informe que les Directeurs de La Banque Nationale, dans le but de mettre les affaires de cette Institution financière sur un bon pied, ont résolu de ne pas payer de dividende pour le semestre courant, afin d'être en mesure de couvrir, avec les profits faits pendant les derniers six mois, les pertes que la Banque pourrait subir en réalisant les valeurs en souffrance qu'elle a maintenant en porte-feuille.

Nul doute que la réalisation de ces valeurs, qui depuis longtemps, ne donnent aucun profit à la Banque, permettra à la Direction de remettre en activité, un capital jusqu'ici improductif.

Les profits de l'année, nous dit-on, promettent déjà d'être plus élevés que ceux de l'année dernière.

Espérons avec tous les amis de la Banque Nationale, que ces moyens mis à sa disposition lui permettront de retrancher de son actif, toutes ces créances douteuses qui ont jusqu'ici retardé sa marche, et que bientôt nous la reverrons continuer cette carrière brillante d'autrefois, qui n'a été ralentie un instant que par la crise sérieuse que nous venons de traverser.

Ecole d'arts et métiers pour Québec

Nous regrettons avec notre Confrère du *Monde* d'être obligés de recourir à la libéralité du gouvernement pour la fondation d'écoles d'arts et métiers. Mais dans un pays comme le nôtre où les institutions ne font généralement que de naître, il est impossible de mettre sur un bon pied une école qui exige des ressources matérielles assez notables. Les institutions de charité, de bienfaisance, la plupart de nos collèges ne sont-ils pas dotés par le gouvernement? Que serait-il advenu de l'Ecole polytechnique de Montréal sans le subside qu'elle retire annuellement du trésor public? Et les écoles vétérinaires de la même ville?

Evidemment il est inutile de songer à donner de l'essor à une institution naissante, si on la laisse à ses seules ressources. Québec a besoin d'une école d'arts et métiers. Nous ne voulons pas d'école polytechnique, pour la bonne raison qu'elle ne nous rendrait pas dans le temps présent tous les services que le public serait en droit d'attendre. Nous préférons, comme on dit généralement, commencer par le commencement, c'est-à-dire, imprimer aux enfants une sage direction vers les métiers pour lesquels ils sembleront avoir des aptitudes.

Et ce n'est pas en voulant les créer ingénieurs civils de toutes pièces après qu'ils ont terminé leurs études classiques, qu'on peut espérer quelque

succès. Dans l'industrie et les arts comme dans l'agriculture, il faut que les jeunes gens soient formés de bonne heure, et non pas attendre qu'ils aient déjà parcouru une carrière pour les engager à se livrer à une autre. On ne fera jamais de bons ingénieurs, ou de bons agriculteurs avec des bacheliers ès lettres.

Que le gouvernement nous alloue \$4000 à \$5000 par année, et qu'il charge les Frères des Ecoles chrétiennes de la direction d'une école industrielle, et nous nous portons garant qu'elle aura un succès complet.

ORDINATIONS

Monseigneur des Trois-Rivières a fait, samedi dernier, dans la chapelle de son Séminaire diocésain, les ordinations suivantes:

Tonsure

Louis Montour, Noé Villeneuve, Pierre Cardin, Jos. Eug. Roberge, Isidore Béland, Arthur Carufel, Louis Rousseau, Arthur Moreau.

Ordres-Mineurs

Hercule Grenier, Ernest Béland, Léon Lamothe, Henri Lacerte, Albert Beauchemin, Anselme Tourigny.

Sous-Diaconat

Arsène Longval, Edouard Tessier.

Diaconat

P. B. Murphy, R. Burke, F.-X. Burke, Albert Bellemaire.

Prétrise

Prudent Proulx, Omer Manseau, Ambroise Blais.

Le *Travailleur* annonce la mort de M. l'abbé Pager, ancien curé de New-Bedford États-Unis:

M. l'abbé G. Pager, écrit notre confrère, avait fait son cours d'études au Canada, et y avait été ordonné prêtre par Mgr Lafleche. Il demeura quelque temps à l'Evêché du diocèse. En 1874 il vint se fixer dans le diocèse de Providence dans lequel il a exercé son zèle.

Il prit une part active dans les conventions de Northampton, Worcester et Fall River. Ses sages avis étaient écoutés avec respect, et son patriotisme était exemplaire.

Conciliant, modeste, très dévoué M. l'abbé Pager était le prédicateur reconnu à nos assemblées populaires, sa mort laisse un vide et ses amis regretteront longtemps le départ de ce patriote et de ce prêtre dévoué.

M. le Sénateur Dumouchel est décédé, samedi soir, à 7 heures à sa résidence de St Benoît, après une assez longue maladie.

En 1864, il fut nommé conseiller législatif pour la division des Mille Isles et lors de la confédération, en 1867, il fut appelé au sénat.

M. le Sénateur était médecin.

On dit que l'empereur du Brésil a abdiqué en faveur de sa fille aînée, la comtesse d'Eu.

Don Pedro est le doyen des souverains régnants. Il fut proclamé roi le 7 avril 1821 à l'âge de cinq ans.

Capetown, 26 septembre.

La petite vérole sévit ici; il y a eu 2000 cas, dont 600 suivi de décès; on déserte la ville, et les affaires languissent.

Les incartades de "la Patrie."

Si le citoyen Blanchet suit encore les événements du fond de la retraite où l'a relégué l'injustice des hommes, il doit être bien heureux depuis quelques mois. Assez longtemps il a porté le deuil de la libre-pensée canadienne ; assez longtemps il a gémé sur le silence de la tribune radicale et la décadence de la presse irréligieuse ; assez longtemps il a pleuré sur l'obscurcissement de ces étoiles brillantes que l'astronome Lepage avait désignées sous le nom de pléiade rouge. La fortune lui devait une revanche et semble vouloir la lui donner. C'est M. Beaugrand qui, dans cette occurrence, reporte le grand citoyen aux jours glorieux de l'Avenir, du Pays, de M. Dessaulles et de l'Institut-Canadien,

Et de Blanchet éteint rallume le flambeau. Par le temps qui court, en effet, M. Beaugrand et ses aides affirment de plus en plus leur foi radicale et leurs instincts révolutionnaires. Enhardis par l'impunité, ils ont soulevé leur masque hypocrite, et l'on entrevoit leur vraie figure. Nous croyons qu'il est opportun de profiter de cette imprudence et de crayonner leurs traits, afin que les honnêtes gens aient leur signalement et puissent arrêter au besoin ces malfaiteurs publics. C'est sur le terrain de la politique française qu'ils se sont risqués davantage. C'est là que nous allons les suivre.

On connaît leur campagne. Cyprien, le loustic du lieu, a fait parade de ses tendres feux pour la République française. On lui a fait remarquer qu'un catholique ne doit pas avoir de sympathie pour un gouvernement ennemi de l'Eglise. Il a répliqué que toutes les formes de gouvernement sont légitimes, et que l'Eglise ne condamne pas plus la forme républicaine que la forme monarchique. On lui a retourné qu'il ne s'agissait pas de la forme, mais du fonds ; qu'on méprisait la monarchie italienne autant que la république française ; et qu'on ne combattait pas cette dernière parce qu'elle s'appelle république, mais parce qu'elle est une république radicale et révolutionnaire. Sur ce, l'écrivain démocrate s'est lancé dans une soi-disant histoire de France où il s'est délicieusement empêtré. En dépit de son Larousse, il est déjà à bout d'haleine. Cela ennuie ses lecteurs, qui trouvent encore trop lourde cette histoire si légère et dont l'estomac ne peut digérer que la farce pure dans laquelle Cyprien n'a pas d'égaux. La situation est critique : avancer, c'est perdre son prestige ; reculer, c'est s'avouer battu. Que faire ?

Nous allons laisser le chroniqueur s'en tirer comme il pourra, et nous passer la fantaisie de secouer un peu cette vieille friperie démocratique qui a déjà servi vingt fois, mais que Cyprien croit toute neuve. Sans doute, pour confondre l'écrivain radical, il suffirait de le ramener simplement à la question qu'il veut embrouiller, et de lui demander compte de ses sympathies, non pas pour une abstraction métaphysique, mais pour une République vivante, et agissant sous l'inspiration de l'athéisme pratique. Toutefois, avant d'en arriver là, il peut n'être pas inutile de rectifier les données de Cyprien au sujet de la monarchie française. L'histoire ne doit pas être un pamphlet, et la petite histoire de France, qu'est-ce autre chose qu'un écho de tous les pamphlets révolutionnaires ?

Certes, nous savons que tous les rois de France n'ont pas été des saints, et que plusieurs d'entre eux ont eu de tristes règnes. Là-dessus Cyprien n'est pas neuf, et sa science d'encyclopédie prête à rire.

Quoique son docte récit ne soit rendu qu'à Charlemagne, nous con-

naissions d'avance, et mieux que lui, les attentats de Philippe-le-Bel, les perfidies de Louis XI, les prodigalités et les scandales de François Ier et de Louis XIV, les hontes de Louis XV.

L'histoire que nous avons apprise au collège il y a déjà longtemps, mentionne toutes ces misères, et nous n'avons nul besoin de recourir à Larousse pour nous improviser une érudition de pacotille suivant les besoins de la polémique. Mais quand Cyprien aura complaisamment analysé ces tristes pages, il n'aura pas fait l'histoire de la monarchie française. Une caricature n'est pas un portrait. Et un étranger qui voudrait apprécier le talent poétique du citoyen Louis Fréchette devrait lire autre chose que l'hymne à Sarah la vaillante et l'ode au quatorze juillet où se trouve le fameux vers : "à tout injuste joug rebelle."

Que Charlemagne ait été quelquefois cruel envers les Saxons ; que, vivant dans un âge barbare, il n'ait pu parvenir à se défaire complètement soit dans la guerre, soit dans la vie privée, de quelques uns des vices de la barbarie, il n'en reste pas moins acquis que le grand empereur a dominé son siècle de toute la hauteur de son génie militaire et législateur, qu'il a protégé et défendu la Papauté, que les papes l'ont chéri comme un nouveau Constantin, qu'il a été le créateur de la civilisation européenne et que l'Eglise l'a béatifié. Qu'on reproche justement à Henri IV ses fâcheux exemples d'infidélité conjugale, on ne peut cependant lui ravir la gloire d'avoir tiré la France de l'anarchie et du désordre, d'avoir cicatrisé ses blessures, d'en avoir fait le plus florissant état de l'Europe, et d'avoir mérité que le pape ait déploré sa mort comme un deuil pour l'Eglise. Tel est le langage de l'histoire. Celui de Cyprien n'est que le langage d'un pamphlétaire fanatique.

Voici comment Balmès apprécie le système adopté par le porte-plume de M. Beaugrand. "Choisissez, dit-il, une institution quelconque, la plus juste, la plus utile qu'on puisse imaginer ; attachez-vous à faire ressortir les maux et les inconvénients qu'elle a pu causer ; ayez soin de grouper en peu de pages ce qui se trouve disséminé en un grand nombre de siècles : l'histoire en sera repoussante, hideuse, digne d'exécration. Laissez un partisan de la démocratie vous peindre, par des faits historiques, les maux, les inconvénients de la monarchie, les vices et les crimes des rois ; que vous semblera de la monarchie ? Mais qu'un partisan de la monarchie vous peigne, par la même méthode, la démocratie et les démagogues ; que deviendra la démocratie ? On ne saurait mieux caractériser et condamner la méthode cyprianeque.

Il nous est impossible d'entrer dans tous les détails où le chroniqueur s'est engagé. Sur une foule de points nous aurions à le redresser, mais ce serait trop long. Nous référons ceux de nos lecteurs qui peuvent se procurer cet ouvrage, aux "Erreurs et mensonges historiques," de M. Chs Barthélemy, série d'études magistrales qui ont été honorées d'un bref du St-Père. On y trouvera l'antidote de Cyprien. Quant à nous, tout ce que nous voulons, c'est de rétablir le caractère véritable de la monarchie française, dénaturé par La Patrie. Or ce caractère, le voici. La royauté en France a été profondément nationale, progressive et civilisatrice. Elle a fait entrer le peuple franc dans le giron de l'Eglise, elle a fondé le pouvoir temporel des papes, elle a déterminé le premier essor de la civilisation européenne, elle a fait l'unité nationale, elle a prêté main-forte à l'émancipation des communes elle a maintenu l'intégrité du territoire, elle a brisé l'élan de l'isla-

misme, elle a combattu l'hérésie, elle a donné à la France des conquêtes durables, elle l'a élevée au premier rang des puissances de l'Europe. Voilà son actif, et il est assez brillant pour faire pardonner bien des erreurs et bien des fautes. Cyprien n'a pas craint d'appeler les rois de France : "une race de monstres." Il aurait dû se rappeler que cette race de monstres a été souvent bénie par les papes ; qu'elle a donné naissance à saint Louis, qu'elle compte au nombre de ses fils Charlemagne, Louis-le-Gros, Philippe-Auguste, Jean-le-Bon, Charles-le-Sage, Louis XII, Louis XVI et Charles X.

Cependant, admettons que Cyprien soit dans le vrai, et que l'histoire de France jusqu'en 1789 ne soit qu'un tissu de crimes et de scandales, au moins il resterait à la monarchie de n'avoir jamais tenté de déchristianiser la France. Or c'est là le but manifeste de la République. En supposant donc égalité parfaite pour tout le reste, entre les deux régimes, cette seule différence suffirait pour faire trancher la question en faveur de la monarchie.

Le roi de France pouvait être coupable, il demeurait toujours chrétien. Il n'effaçait pas de son front la marque du baptême. Et, lorsqu'à la nouvelle de quelque grand attentat au droit catholique, les foudres spirituelles partaient de Rome pour retrancher le monarque de la communion des fidèles ou mettre le royaume en interdit, le potentat que quarante mille hommes d'armes n'auraient pas fait reculer, se sentait pénétré de crainte ou de remords. Il s'arrêtait devant la parole d'un vieillard, et la justice était sauvée. C'est qu'avant tout les princes avaient la foi et voulaient sauver leur âme. Louis XIV avait terriblement à cœur les fameuses propositions gallicanes de 1682. Cependant le pape ayant dit : non licet, qui céda en définitive ? Ce fut le monarque tout-puissant qui faisait trembler l'Europe. Il écrivit à Innocent XII que les quatre propositions resteraient lettre morte.

N'est-ce pas le même roi, enivré de puissance et de flatteries, qui maintint si chrétiennement la liberté de la parole apostolique ? Oui, ce spectacle fut grand ! Louis XIV, au comble de la renommée et de la fortune, Louis XIV, le roi-soleil dont les rayons s'appelaient Condé, Turenne, Colbert, Louvois, Racine, Corneille, et devant qui l'univers se taisait, Louis XIV, entouré de la plus brillante cour du monde, entrait dans la chapelle de Versailles pour rendre ses hommages au Roi des Rois. Là, il redevenait l'égal de tous. Après quelques instants donnés à la prière, un prêtre montait en chaire. C'était le plus souvent un homme de roture, un Mascaron, un Bossuet ou un Bourdaloue, sans titre ni particule. Et cependant, au nom du Maître Eternel, il venait faire entendre à ce prince et à cette cour les plus formidables leçons. Il parlait des dangers du pouvoir suprême, des abus de la puissance, du scandale des voluptés illicites. Il frappait comme un sourd. Les courtisans consternés n'osaient se regarder. Mais il arrivait au roi de dire en sortant du sermon : "le prédicateur a fait son devoir, c'est à nous de faire le nôtre." (Textuel). Il le fit à la fin son devoir de roi chrétien, et les malheurs le trouvèrent plus grands que les prospérités. Cyprien, qui n'a pas appris l'histoire au collège, se tait sur ces grands exemples, et il fait bien. Le contraste serait trop flagrant. Qui verra jamais Gambetta ou Jules Ferry à Notre-Dame, écoutant pieusement les enseignements du père Monsabré ?

Si l'on veut maintenant connaître le jugement des penseurs et des publicistes chrétiens sur la monarchie,

nous allons citer des textes un peu plus significatifs que ceux du chroniqueur jacobin. Voici l'opinion d'Auguste Nicolas : "La monarchie a duré plus de dix siècles : dix siècles d'agrandissement progressif, de beaucoup de gloire et de vitalité, telle que dans ses plus grandes crises, comme sous Charles V et sous Charles VII la France a trouvé sous ce régime des revanches toujours plus éclatantes et plus promptes que ses revers, jamais le déshonneur." (1) Donoso Cortès dit : "Dieu mit dans les monarchies chrétiennes une secrète et mystérieuse vertu qui les rendait aptes à se prêter par de lentes et progressives transformations, aux vicissitudes des temps. Quand tous les liens sociaux étaient encore sans consistance, la monarchie se présenta aux peuples comme un lien de force. Quand les insolents barons de la féodalité mettaient à sac les cités, les peuples virent dans les rois le symbole de la justice, et parce que, à ces deux époques, ils surent satisfaire toutes les nécessités sociales d'abord comme forts et ensuite comme justes, les nations reconnaissantes en vinrent progressivement à faire leurs rois absolus." (2)

M. Guizot reconnaît "à la royauté française ce caractère de bienveillance intelligente et active pour l'amélioration de l'état social, pour les progrès de la civilisation nationale, qui a fait si longtemps sa force et sa popularité." (3). Le père Ventura déclare que la monarchie française est : "la monarchie chrétienne qui a eu la plus longue durée, la monarchie qui s'est reflétée avec le plus d'éclat dans le monde, la monarchie qui a le plus fait pour la propagation du christianisme, pour la vraie liberté, pour la vraie civilisation et pour le vrai bonheur des peuples, la monarchie qu'on peut regarder comme l'un des plus beaux prodiges de l'histoire même, un des auteurs cités dans la chronique, Lamartine s'écrie : (5)

N'oublions pas que notre avenir est lié indissolublement à celui de nos rois, qu'on ne peut séparer l'arbre de la racine sans dessécher les rameaux, et que la monarchie a tout porté parmi nous, jusqu'aux fruits parfaits de la liberté. L'histoire nous dit que les peuples se personnifient, pour ainsi dire, dans certaines races royales, et que certaines familles de rois sont comme des dieux domestiques, qu'on ne pourrait enlever du seuil de nos ancêtres sans que le foyer lui-même fut ravagé ou détruit." Enfin, veut-on savoir ce que pense le père Lacordaire de la race de monstres dont le seul nom suffit pour faire entrer Cyprien dans un accès de rage démocratique. "Trois races de rois, où l'on comptait des saints, des preux, de grands capitaines, des âmes chaudes, des caractères aimables, avaient présidé aux destinées de ce peuple, agrandi et affermi son unité, formé sa langue dans leurs cours, tellement entrelacé leur histoire à la sienne, que dans leurs fautes ils n'en perdaient guère l'affection, et que dans leurs malheurs, ils étaient sûrs de la recouvrer." (6) Il fait avouer que nos auteurs sont bien réactionnaires.

Tous ces hommes illustres avaient sans doute eu l'infortune d'appréhender l'histoire au collège, où la lumière n'avait pas encore pénétré. Malgré cette tache originelle dont leur éducation est marquée, nous

(1) Auguste Nicolas—La Révolution et l'ordre chrétien—p. 357.

(2) Donoso Cortès. Œuvres vol. II p. 163.

(3) Guizot. Histoire de la civilisation en France, vol. IV, p. 133.

(4) Ventura. Le pouvoir chrétien, p. 319.

(5) Discours de réception à l'Académie française, 19 avril 1830.

(6) Lacordaire — œuvres vol. 284. Discours sur la loi de l'histoire p. VII.

croions cependant que les arlequinades du pître de la Patrie n'iront pas loin devant ce cortège d'importantes autorités.

Voilà donc quelle était, l'ancienne monarchie française. Imparfaite, il est vrai, comme toutes les institutions humaines, mais éminemment nationale, progressive, civilisatrice, surtout chrétienne dans son origine, dans son droit public et dans le dévouement de la plupart de ses rois à l'Eglise du Christ. Tout compte fait, on est certainement justifiable de préférer cette monarchie, même à une République comme les Etats-Unis.

Mais il ne s'agit pas de la République américaine, dans la discussion présente, il s'agit de la République française; et nous y arrivons. La République a eu en France trois avènements, représentés par trois dates, 1793, 1848, 1870. Par générosité nous ne parlerons guère du premier. Son procès est fait depuis longtemps, et c'est un lieu commun de récriminer contre la République terroriste. Fondée par les Jacobins, inaugurée par le régicide, dirigée tour à tour par des phraseurs incrédules comme Vergniaud, Condorcet et Brissot, des scélérats sanguinaires comme Robespierre, Danton et Marat, des coquins de bas étage comme Tallien, Barras et Rewbell, chaque page de son histoire est souillée de sang et de boue. Les victoires remportées par Hoche, Moreau et Bonaparte, souvent malgré les républicains défiants envers la gloire militaire, ne sauraient la faire amnistier de ses hontes. Née dans la violence, elle devait être tuée par la force. On peut dire que son dernier jour fut le 18 brumaire. La seconde république fut proclamée dans un coup de main par des démagogues comme Ledru-Rollin et Crémieux, et des idéologues comme Lamartine et Louis Blanc. Elle compromit la fortune publique, troubla profondément la nation, démusela le socialisme, et conduisit la France sur le bord de l'abîme. C'est alors que les partis monarchiques coalisés s'emparèrent de la direction, reléguèrent aux antiquailles les républicains de la veille, décidèrent l'expédition de Rome, firent régner l'ordre à Paris et dans les départements, et préservèrent leur pays des horreurs de 93. On sait comment la seconde république prit fin.

Enfin vint le troisième avènement en 1870. Celui-là eut pour auteurs Jules Favre, Rochefort et Gambetta. Rien de plus honteux que cette révolution faite en présence de l'ennemi, qui venait désorganiser l'administration, et bouleverser le pays au lendemain de Reischoffen et de Sedan.

HÉRACLITE.

(A suivre.)

Parmi les édifices récemment pillés à Alexandrie, grâce au bombardement anglais, se trouve la célèbre synagogue dite: "Synagogue du prophète Elie." Une tradition des juifs d'Alexandrie prétend que ce temple a été fondé par le grand prophète. D'après la même tradition, plusieurs des rouleaux de la loi qui y étaient conservés, provenaient de l'ancienne synagogue d'Héliopolis et dataient du temps de Philon. Cette porte sera cruellement ressentie par tout Israël.

Les paroissiens de Chicoutimi, de St-Alphonse et de N. D. de Laterrière ont présenté leurs bons souhaits par des adresses à Sa Grandeur Mgr D. Racine, qui partira bientôt pour Rome. Le clergé a également fait preuve de son attachement à Monseigneur l'Evêque de Chicoutimi, en lui présentant une très jolie adresse rédigée par M. l'abbé B. E. Leclerc, V. G. et une bourse bien remplie.

Installation de Mgr Jamot

L'installation de Monseigneur Jamot sur le nouveau siège épiscopal de Peterboro a eu lieu jeudi dernier à Peterboro. Les alentours de l'église, du dépôt et les principales rues de Peterboro étaient remplis de monde et très bien décorés. Près de la moitié de ceux qui assistaient au banquet donné le soir en l'honneur de Monseigneur Jamot étaient des protestants, ce qui est une preuve de l'estime dont jouit le nouvel évêque.

Le nouveau diocèse qui a été détaché du diocèse de Kingston, lequel il y a soixante ans comprenait toute la province d'Ontario, est formé des districts d'Algora, Parry Sound & Muskoka, et des comtés de Victoria, Durham, Peterboro et Northumberland, le siège épiscopal étant dans la ville de Peterboro.

Monseigneur Jamot est né en France en 1828, et a été ordonné prêtre à Limoges en 1853. Il vint exercer le saint ministère en 1855 dans le diocèse de Toronto. Après huit années passées comme curé de Barrie, il fut transféré à la cathédrale de St Michel de Toronto où il fut nommé vicaire-général et chancelier, position qu'il occupa jusqu'en février 1874, date à laquelle il fut sacré évêque de la partie nord de l'Ontario.

Parmi les personnes qui ont accompagné le nouvel évêque de Peterboro de son ancienne résidence à son nouveau siège, il y avait monseigneur l'archevêque Lynch, monseigneur O'Mahony, monseigneur Cleary de Kingston, monseigneur Bruyère représentant l'évêque de London, monseigneur Farrelly de Belleville, plusieurs vicaires généraux etc. etc.

Le voyage, de la gare du chemin de fer à l'église de Peterboro, a été une véritable marche triomphale et la foule était immense dans les rues, malgré la pluie qui tombait alors. Quatre chevaux blancs traînaient la voiture dans laquelle était monseigneur Jamot.

La cérémonie d'installation a été une des plus imposantes dont la ville de Peterboro ait jamais eu connaissance. Mgr l'archevêque Lynch a donné lecture de la bulle érigeant le siège de Peterboro et nommant Monseigneur Jamot, et Monseigneur Cleary, dans le diocèse duquel quatre comtés sont pris pour former le siège de Peterboro, a prononcé le sermon de circonstance.

Après la cérémonie d'installation, une adresse de la part du clergé a été présentée à Monseigneur Jamot, à laquelle ce dernier a répondu.

Un grand banquet a été donné le soir en l'honneur de Monseigneur Jamot, auquel comme nous l'avons déjà dit, près de la moitié des assistants étaient des protestants.

Cap St-Ignace

Lundi dernier, a eu lieu au Cap St-Ignace la bénédiction de trois magnifiques cloches. C'est Mgr l'évêque de Sherbrooke qui a présidé à la cérémonie. Parmi les membres du clergé présents il y avait les révérends MM. Délage, ancien curé de l'Islet, Trudel, supérieur du collège Ste-Anne, Pothier, de Warwick, Rousseau, curé de St-Thomas, Beaubien, curé de St-Pierre, Bacon, curé de l'Islet, Galarneau, de St-Cyrille, Frenet, curé de St-Cyrille, Délage, curé de N. D. de La Terrière, Vallée, curé de St-Jérôme.

Les parrains et marraines ont été le Révd Julien Bernier, curé de St-Ferdinand d'Halifax et Madame Beaubien, M. Philippe Landry M. P. et sa dame, Dr Napoléon Fortin M. P. et sa dame, M. Jos. Jules Frémont avocat, et sa dame, Sr. Jos. Jalbert et sa dame, M. Jos. Picard, marchand de bois et sa dame (de Québec) le notaire Marcotte, M. P. P. (de l'Islet) et madame Ed. Gariépy, Jos. Fortin (le

d'Orléans) et madame Grégoire Simoneau (de cette paroisse), le capitaine Cyrille Bernier et madame Cyrilas Ouellet.

Ces cloches ont été achetées de la célèbre fabrique de Mears (Angleterre) et pèsent 3815 livres, la grosse 1575 lbs, la moyenne 1232 lbs, et la petite 1008 lbs (plus une petite de 84 lbs pour le clocher du rond point).

L'église du Cap, l'une des plus belles que l'on puisse voir dans nos campagnes canadiennes a 164 pieds de longueur sur une largeur de 65 pieds.

Après la cérémonie il y a eu un somptueux banquet chez M. l'abbé Sirois, curé de la paroisse auquel parrains et marraines ainsi que les messieurs du Clergé ont pris part. Toute l'organisation de cette fête fait grand honneur à M. l'abbé Sirois, dont on connaît le zèle et le dévouement religieux.

Le moineau

Le moineau vient d'être rangé dans la catégorie des oiseaux nuisibles par un récent arrêt de la cour d'Aix, France, rendu dans les circonstances suivantes :

Un propriétaire du département du Var, voyant sa récolte d'orge disparaître, en proie qu'elle était chaque jour à une quantité innombrable de moineaux, sollicita du préfet l'autorisation de tuer ces pillards.

La permission n'arrivant pas, sa patience finit par se lasser, et un beau matin, il prit son fusil et fit en peu de temps une véritable hécatombe de ces envahisseurs. Puis il courut prévenir la gendarmerie, qui vint constater que les oiseaux tués n'avaient pas été enlevés, mais seulement détruits.

Procès-verbal pour délit de chasse ayant été néanmoins dressé, le propriétaire fut traduit devant le tribunal correctionnel et condamné à une amende.

Mais notre homme ne s'arrêta pas en première instance, et bien lui en prit, car la cour d'Aix, statuant sur son appel, infirma la décision des premiers juges et le renvoya des fins de la poursuite, estimant qu'il n'avait commis aucun délit.

Le Révérend Père Paquin, O. M. I., quitte Québec pour accepter une cure dans le diocèse des Trois-Rivières.

Le Révérend Père Lacasse, O. M. I., s'en va résider à la maison des Pères Oblats, à Montréal.

Nous annonçons, que la compagnie du chemin de fer du lac St-Jean venait de faire l'acquisition à Philadelphie, d'une nouvelle locomotive pour sa ligne.

Pourquoi la compagnie du lac St-Jean va-t-elle aux Etats-Unis faire ses achats de locomotives, quand nous avons dans le Canada des fabriques qui ont déjà fourni des locomotives de première qualité au chemin de fer du Nord et à nos autres chemins de fer ?

Les deux dames françaises, institutrices munies de diplôme, qu'un journal de Montréal annonçait comme ayant été envoyées par leur gouvernement pour étudier les systèmes d'éducation du Canada, ont visité, lundi le département des Elèves-Institutrices de l'Ecole normale-Laval M. le Surintendant des écoles et M. l'abbé P. Lagacé, principal de l'école Normale, les accompagnaient dans cette visite.

Notes commerciales

Le Pacifique Canadien demande 1000 travailleurs pour la section située à l'est d'Algora Mills.

L'ouragan, qui a passé sur l'Ontario jeudi de la semaine, dernière, a considérablement endommagé la récolte des pommes.

Il est peu probable que la masse des récoltes nouvelles sera dirigée sur les marchés avant la fin du mois. La saison d'affaires en grains est environ de trois semaines en retard.

Une des principales causes de la grande supériorité du beurre hollandais, si considérablement consommé sur le marché anglais est l'extrême propreté observée dans tous les détails de la fabrication.

Les pommes de terre lorsqu'elles sont arrachées avant parfaite maturité, sont quelquefois impropres à la consommation. Pour les rendre aussi bonnes et aussi saines que les pommes de terre mûres, il suffit de les exposer dans un endroit sec et aéré, en ayant soin, toutefois de les étaler sur une très petite épaisseur.

Le fromage peut avec avantage remplacer tout autre nourriture animale. Il mérite en tous cas un patronage plus libéral que celui qui lui est accordé sur ce continent. Les anglais sont les premiers consommateurs du monde. La moyenne en Angleterre par tête et par an est de 10 livres de fromage. Aux Etats-Unis et au Canada nous ne consommons pas par tête cinq livres de fromage par an.

Aux Etats-Unis suivant le rapport hebdomadaire de Bradstreet, la récolte du blé est rentrée dans le Nord-Ouest. Le maïs sur pied s'est beaucoup améliorée, ainsi que le coton. Il y a eu pendant la semaine dernière cent trente neuf faillites, soit huit de plus que dans la semaine correspondante de l'année dernière. Au Canada il y a eu vingt deux faillites soit une augmentation de huit.

Le temps a été défavorable pendant la semaine dernière à la rentrée des grains, et des plus désastreux pour la récolte des pommes de terre qui depuis longtemps du reste souffraient de la maladie, amenée par les fortes et abondantes pluies de l'été. L'an dernier, la sécheresse avait été si grande, que cette année les fermiers ont commis l'erreur de planter leurs pommes de terre, dans les basses terres craignant une répétition de la saison. Comme résultat on aura une récolte très faible; dans quelques champs, on arrache les tubercules pour les donner en nourriture aux animaux. Les négociants qui ont acheté des pommes de terre saines et se conservant bien, peuvent être sûrs d'obtenir de bons prix pendant l'hiver prochain, sur la place de Québec.

La récolte des avoines dans notre district sera au-dessus de la moyenne. Les fermiers ont heureusement profité du beau temps du commencement du mois, pour rentrer leurs récoltes de grains. Dans beaucoup de cas, non seulement les fermiers ont leur granges pleines, mais encore ils ont dû construire en plein air des meules de foin et d'avoine.

Les fruits par contre manqueront complètement cette année, à peine aurons nous quelques pommes: L'île d'Orléans et les pays environnant Québec, si renommés par leurs vergers de pruniers, enverront cette année très peu de fruits sur le marché.

Le beurre, le fromage et les œufs sont toujours chers.

Agriculture

L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Avant longtemps les cultivateurs auront terminé leurs récoltes et ce sera l'époque de constater les résultats de leur rude travail. Ils sauront si leurs espérances ont été réalisées et si Dieu a désiré bénir leurs efforts.

Jusqu'à présent il y a lieu de se féliciter de l'abondance de la récolte et des prix qu'atteignent les produits de la ferme. Les denrées se vendent bien sur nos marchés et la classe agricole paraît satisfaite des succès qu'elle a obtenus jusqu'à présent.

Au nombre des produits nous ne saurions oublier ceux de l'industrie laitière, car aujourd'hui la fabrication du fromage a atteint un tel développement qu'elle est devenue une source de profits abondants pour les cultivateurs.

Dans le cours de l'été et de l'automne les prix du fromage ont été fermes et les patrons des fromageries peuvent compter sur un résultat bien satisfaisant.

On nous informe que les fabriques de beurre ont aussi donné d'excellents produits et que l'année 1882 a été favorable à ce genre d'industrie.

Il ne faudrait pas cependant que le cultivateur se laissât aller à une fausse sécurité. Si nos fabriques de beurre et de fromage réussissent bien, il y a encore beaucoup de progrès à réaliser, et tous doivent tendre vers la perfection. Il y a des fabricants de fromage dont les capacités laissent à désirer et certaines fabriques ne sont pas conduites avec toute l'économie, et la propreté voulues.

Par conséquent il est d'une extrême importance d'étudier ce qui se passe ailleurs, de se rendre compte des opérations de l'étranger, de prendre connaissance des améliorations qui, en Europe et aux États-Unis, sont introduites chaque année dans la fabrication des produits de la laiterie. Pour maintenir la bonne réputation de notre fromage sur le marché d'Angleterre, il ne faut point se laisser dévancer par d'autres, et nous avons à nous créer une réputation pour notre beurre qui est considéré de qualité inférieure.

Il n'y a que par le moyen de l'association qu'on peut parvenir à se rendre compte parfaitement de ce qui se passe ailleurs et de ce qu'on doit faire pour activer le progrès de notre industrie laitière. C'est ce que du reste ont fort bien compris les fabricants de fromage et de beurre de la province de Québec, lorsque l'année dernière, dans leur grande réunion à St-Hyacinthe, ils ont décidé de se former en société en vertu d'un acte de parlement local.

Cet acte est devenu loi, et, par le chapitre 66 du statut de 1882 le lieutenant-gouverneur a reçu le pouvoir d'autoriser, pour la province, la formation d'une association sous le nom de "société d'industrie laitière de la province de Québec."

Cette société provinciale devra se composer d'au moins cinquante personnes, et ce qui reste à faire aux fromagers et autres qui veulent en faire partie est de se réunir pour jeter les bases de l'organisation.

La loi dit que la première assemblée de la société aura lieu à St-Hyacinthe le 28 novembre prochain, pour procéder à l'organisation et à l'élection des membres du bureau de direction, et nous attirons spécialement l'attention des intéressés sur ce point.

Il est de toute de nécessité que les fabricants de beurre et de fromage et les cultivateurs se prévalent des dispositions de la nouvelle loi. Une organisation semblable à Ontario a produit les résultats les plus magnifiques; nous dirons même qu'il existe pour notre province deux sociétés semblables rivalisant de zèle et de

bonne volonté. La province de Québec doit imiter cet exemple et nous avons confiance que l'assemblée qui devra avoir lieu à St-Hyacinthe le 28 de novembre sera très importante au point de vue des résultats, et que le nombre des assistants sera plus considérable que jamais.

Sur la demande de l'honorable M. de LaBruère qui était alors membre du cabinet, le parlement a voté une de \$1,000 en faveur de la nouvelle association. Une fois la société organisée, elle pourra aviser aux meilleurs moyens à prendre pour tirer parti des \$1,000 qui leur seront données par le gouvernement. Nul doute que l'an prochain elle pourra organiser une exposition de fromage sur un grand pied et distribuer des prix aux meilleures fabriques.

Nous signalons donc de nouveau l'époque où il faudra procéder à l'organisation de la nouvelle société d'industrie laitière, et nous prions nos confrères de la presse de joindre leur voix à la nôtre pour inviter les intéressés à prendre part en grand nombre à la réunion du 28 novembre à St-Hyacinthe.

MOYEN DE RAPPELER A LA VIE DES PLANTES GELÉES

Il est très-peu de jardinières qui ne laissent séjourner pendant tout l'été leurs pots à fleurs dans le jardin. Malheureusement il arrive que pour avoir tenu ces plantes dans le jardin une partie du mois de septembre, on s'est exposé à les voir geler, n'ayant pas songé à les soustraire à l'air frais du soir. Dans ce cas il ne faut pas les faire dégeler de suite, car on courrait risque de les perdre complètement.

Voici, en cette occasion, ce qu'il convient de faire: Prenez une cuvette pleine d'eau et assez profonde pour y loger toute la plante entière, ôtez les pots du froid, un à un, et mettez-les tremper dans l'eau pendant cinq minutes; retirez les et laissez égoutter l'eau; faites sécher les plantes dans une chambre obscure, et tenez y la température à 50 ou 60 degrés pendant quelques jours, et dans cette condition vos plantes se rétabliront.

ACTION DU FOIN SUR LES ANIMAUX

Le foin nouveau n'est pas un bon aliment: il irrite les organes digestifs, il détermine des gastrites, des vertiges, des éruptions cutanées.

Le foin vieux est peu alimentaire: il nourrit mal, agite le flanc et rend le cheval poussif.

Le foin ordinaire n'a que des effets favorables sur les animaux, lorsque ceux-ci en consomment une bonne proportion: il est nutritif, digestif, excite l'appétit et entretient la santé; mais il a besoin d'être longtemps mâché et fortement imbibé de salive. Il nourrit parfaitement tous les animaux. Il convient au cheval, auquel il donne de la force; au bœuf, qu'il rend vigoureux; au mouton, chez lequel il accroît la finesse de la laine. Il est très propre à l'engraissement des bêtes à cornes et des bêtes à laine.

La viande des animaux engraisés au foin est de bonne qualité, savoureuse; le suif est ferme et abondant. Le lait des vaches nourries exclusivement au foin des prairies naturelles est excellent, très riche en parties butyreuses, mais n'est pas très abondant.

Le Rév. Frère Patrick, doit partir le 28 pour Paris, accompagné des RR. FF. Réticius, provincial, et Albanus, visiteur, pour assister au chapitre général de l'Ordre des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui aura lieu le 28 octobre prochain. Ce chapitre sera présidé par le Très-Honoré Frère Irlande, Supérieur Général.

EUROPE

ANGLETERRE

Londres, 20 septembre 1882.

L'autorité irlandaise a envoyé hors du pays certaines personnes qui ont fourni des renseignements à la police, et dont la vie ne paraît pas pouvoir être en sûreté, à la suite de la mise en liberté d'un grand nombre de suspects.

Londres, 21 septembre 1882.

Une réunion démocratique demande au gouvernement d'empêcher l'emploi d'ouvriers chinois en Angleterre.

A Dublin, on a mis en liberté les derniers suspects qui étaient arrêtés.

Londres, 22 septembre 1882.

On apprend l'incendie du bâtiment de l'Exposition à Sydney (Australie), avec tous les objets contenus; perte 500 000 livres sterling.

A Galway, on a pendu aujourd'hui Patrick Walsh, meurtrier de Martin Leyden.

Londres, 23 septembre.

6000 mineurs du North-Staffordshire demandent une augmentation de gages, 10 pour cent.

La rumeur d'un attentat sur la vie de la Reine est démentie.

On annonce la faillite de la distillerie George Roe et Compagnie: 100 000 à 400 000 livres sterling.

On a saisi à Liverpool plusieurs paquets du journal *Irish World* venant d'Amérique.

8 hommes ayant été relâchés récemment de la prison de Kilmainhann, 4 d'entre eux ont été arrêtés de nouveau; on a des indices d'une vaste conspiration.

Londres, 25 septembre 1882.

Une délégation est chargée par 2000 mineurs, de demander une augmentation de 10 pour cent sur les salaires.

M. Gladstone dit qu'il ne peut intervenir dans les tentatives des Mormons, parce qu'il suppose que c'est librement que les adhérents se déclarent pour eux.

ITALIE

Rome, 23 septembre.

Les inondations ont causé de grands dégâts dans diverses parties de l'Italie, et ont fait nombreuses victimes.

Rome, 25 septembre.

Le Pape a tenu un consistoire, et a créé cardinaux Mgr Czacki, nonce à Paris, et Mgr Branchi, nonce à Madrid. Le Saint Père a préconisé un évêque anglais, plusieurs évêques français, et d'autres évêques pour l'Amérique et pour l'Océanie.

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 20 septembre.

Le petit état de siège est prolongé d'un an à Saint-Petersbourg et à Moscou.

L'empereur et l'impératrice sont partis pour Moscou, avec les grands-ducs Alexis, Serje et Paul; la cour est établie au Kremlin.

Moscou, 21 septembre.

La famille impériale a été cordialement reçue; on pense que l'objet du voyage est la visite de l'Exposition, dont la clôture est fixée au 1er octobre.

La ville de Kaskin, dans le gouvernement de Tver, a été en flammes pendant deux jours.

Saint-Petersbourg, 22 septembre.

Un duel, suite d'une longue inimitié, a eu lieu entre le lieutenant Staline et le capitaine Skakowski; on s'est battu au pistolet, à 15 pas; au premier coup tiré, les deux combattants ont été blessés, Skakowski légèrement, Staline mortellement.

Saint-Petersbourg, 24 sep.

L'empereur et l'impératrice sont de retour de Moscou.

ALLEMAGNE

Breslau, 20 sept. 1882.

Un prêtre catholique a été condamné à une amende de 200 marks, pour avoir dans une brochure attaqué la conduite du prince de Bismark dans le Kulturkampf.

L'empereur a écrit au roi de Saxe pour le féliciter de la réorganisation récente de l'armée saxonne.

AUTRICHE

Vienne, 20 septembre.

On a arrêté Overdank et un complice, surpris dans la fabrication des bombes.

Vienne, 21 septembre.

Les inondations ont presque détruit 4 villages; le service de certaines voies ferrées est suspendu au moins pour un mois; il pleut encore.

Le socialiste Overdank, auquel était échue par le sort la mission d'exécuter le complot de Trieste, a essayé de se suicider; 20 jeunes hommes, la plupart déserteurs de l'armée, s'étaient réunis à Udine pour procéder au tirage au sort: Overdank fut désigné.

Vienne, 25 septembre.

Overdank avoue qu'un tirage au sort a été fait pour savoir qui devait attenter à la vie de l'empereur; il devait lancer une bombe dans le jardin du château de Miramar.

Ogram, 23 septembre.

Un train mixte traversant la Drave près d'Eszek, a été partiellement précipité dans la rivière par suite de la rupture du pont; 30 soldats ont été tués et 30 ont été blessés. Le pont et les piles étaient en bois; l'eau était très haute.

PORTUGAL

Lisbonne, 20 septembre.

L'explorateur Stanley vient d'arriver d'Afrique.

Lisbonne, 21 septembre.

L'explorateur Stanley a pénétré en Afrique à 300 milles au delà de Vivi, et a établi 15 stations de commerce.

SERBIE

Belgrade, 22 septembre.

On a arrêté le président de la dernière chambre des députés, sous prévention de détournements de fonds pendant la dernière guerre.

SUISSE

L'Oberland Bernois est enseveli sous un pied de neige; le trafic du Simplon est suspendu; une grande partie du Tessin est inondé.

AFRIQUE

EGYPTE

Le Caire, 20 septembre.

Abdellah-Pacha, commandant de Damiette, a été tué par ses propres soldats, des noirs.

Arabi prétend n'avoir agi que sous les inspirations du Khédive et du Sultan. Des papiers importants ont été trouvés dans les bureaux de la guerre.

Un régiment a été envoyé à Dammanhour, où des désordres se sont produits.

Le Caire, 21 septembre.

Il y a ici des fanatiques qui répandent le bruit de l'approche d'une armée russe de 50 000 hommes venant chasser d'Egypte les troupes anglaises.

Les comptes du Trésor montrent que 200 000 livres sterling ont été prises par Arabi; 18 000 livres ont été trouvées dans les bureaux de la guerre.

Le récit du meurtre d'Abdellah par ses propres soldats est mis en doute.

Une dépêche de Port-Saïd dit que, sur l'ordre de Yacoub-Pacha, la garnison de Damiette a enfin résolu de poser les armes et de se disperser. Le général Wood et l'amiral Lowell vont

s'avancer pour exiger demain la reddition de la place.

L'ancien préfet de police d'Alexandrie a été arrêté.

Le Caire, 22 septembre.

La ville de Damiette s'est rendue aujourd'hui.

Arabie nie avoir écrit à M. Gladstone ; il dit n'avoir eu aucune communication politique avec le Sultan. Il est prouvé qu'après le massacre des chrétiens à Tantah, Arabi a fait pendre 12 chefs du mouvement, et qu'il a envoyé des ordres sévères pour que les chrétiens ne fussent pas molestés.

Alexandrie, 24 sept. 1882.

2 hommes convaincus d'avoir pris part aux massacres de juin ont été pendus aujourd'hui.

Le Khédivé a lancé un manifeste donnant au général Wolseley les pleins pouvoirs pour la restauration de l'ordre, et ordonnant à tous de le seconder. Le Khédivé part demain pour le Caire.

M. Malet, consul général anglais, a reçu du Khédivé la grand'croix de l'Ordre d'Osmanli. Le général Wolseley et l'amiral Seymour seront élevés à la pairie.

Un *Te Deum* a été chanté aujourd'hui dans l'église catholique, en présence des autorités, des consuls, des chefs militaires anglais, des députations des régiments, et d'une grande foule. Demain il y aura un service funèbre pour les victimes.

La reddition de Damiette a eu lieu hier ; le général Wood a pris possession de la ville.

Le Sultan a déposé le grand chérif de la Mecque, et l'a remplacé par Abdallah-Abricoun.

Le Caire, 25 sept.

Le Khédivé est arrivé avec les ministres ; le duc de Connaught et le général Wolseley l'attendaient à la gare ; la cavalerie gardait les abords ; l'artillerie a tiré le canon, et la musique des Grenadiers a joué l'air national égyptien.

Sur le trajet jusqu'au palais, les rues étaient gardées par les troupes anglaises et indiennes.

La population indigène s'est bien montrée ; 150 000 personnes ont pris part à l'entrée du Khédivé ; les Ulémas et autres chefs étaient à la gare.

Tunis, 26 septembre.

Non loin de Kairouan, les cavaliers français qui accompagnaient une expédition topographique ont été attaqués par des maraudeurs ; le commandant français a été tué ; 30 assaillants ont été tués, et 50 blessés.

Le Caire, 26 septembre.

Les Bédouins ont coupé le canal d'eau douce près de Néfrich.

Entre cette même ville et Mah-sameh, il y a eu collision entre deux trains de chemin de fer, 10 indigènes ont été tués.

Le Khédivé s'est promené hier soir pendant l'illumination des rues ; il a été bien accueilli.

Il y a eu réception aujourd'hui au palais du Khédivé ; un millier de pillages étaient représentés ; les principaux officiers anglais étaient présents mais non le général Wolseley, qui est indisposé. Le Khédivé va décorer le général Wolseley du grand Cordon d'Osmanli.

AMÉRIQUE

Le 10 septembre, la grande comète a été vue à la Havane, et se voit encore le matin vers 4 heures ; sa queue a environ 20 degrés de longueur ; la comète se voit aussi de Key-West (Floride).

A Milwaukee, la Convention des catholiques allemands insiste sur l'obligation d'envoyer les enfants aux écoles paroissiales, et non aux écoles neutres.

M. Melville se déclare prêt à commander une nouvelle expédition vers le Pôle-Nord.

Un nouveau mode d'éclairage

Tous les jours on rapporte des accidents qui proviennent de l'usage des lumières dans les bâtiments de la ferme ou les hangars. Voici un mode d'éclairage qui évite tout danger et dont se servent à Paris les gardiens des magasins où l'on tient des matières inflammables ou explosibles.

Tout le monde peut en faire l'essai. Il suffit de se munir d'une fiole en verre très clair, dans laquelle on met la grosseur d'un pois de phosphore, et que l'on remplit au tiers d'huile d'olive bouillante. On bouche la bouteille comme il faut et lorsque l'on veut s'en servir comme lumière on enlève le bouchon pour laisser pénétrer de l'air nouveau dans la bouteille et on la bouche ensuite.

L'espace vide dans la fiole devient alors lumineux et fait l'office d'une lampe. Lorsque la lumière perd de sa force, il suffit d'enlever le bouchon pour renouveler l'air. Si dans les temps froids l'huile se fige, on réchauffe la bouteille avec la chaleur des mains.

On dit que cet appareil peut servir pendant six mois. Ça vaut la peine d'être essayé.

Deux départements bien représentés

Dans une récente visite des bureaux publics à Ottawa, un journaliste des mieux posés de cette ville, a recueilli quelques faits intéressants. En conversant avec M. A. J. Cumbie, premier commis dans le département de l'agriculture, cet employé répondit à une certaine question : "J'ai fait usage de l'huile St-Jacob dans ma famille, et j'en ai été satisfait comme d'un excellent article. C'est un remède pour chasser la douleur, d'une manière douce qui le rend plaisant à l'usage. Je la tiens pour une grande médecine." S'adressant à M. Sherwood, au bureau de la milice, ce monsieur répondit ainsi : "J'ai trouvé un grand remède dans l'huile St-Jacob, un remède splendide contre le rhumatisme. Je l'ai recommandée à plusieurs. Quand j'ai commencé à en faire usage je n'y avais pas grand'confiance, mais maintenant ma confiance n'est pas facile à ébranler. Je la considère d'un grand bout le meilleur remède que j'ai jamais essayé."

La peine de mort

On lit dans le *Courrier de Bruxelles* :

La peine de mort est rétablie en Allemagne, grâce à un retour de bon sens que nous devrions imiter en Belgique.

On pourrait organiser un pétitionnement, auquel ne prendraient point part naturellement MM. les assassins d'un côté et MM. "les abolitionnistes" de l'autre.

Quoiqu'il en soit, voici comment la peine de mort est appliquée en Allemagne :

En Prusse, le bourreau se sert de la hache et du billot. Dans la principauté de Reuss on a recours à la guillotine.

Voici comment on a procédé le 28 août, à l'exécution à Géra, un meurtrier qui, après avoir tué sa victime, lui avait mis une corde au cou, pour faire croire à un suicide.

Autour de l'échafaud sont venus se ranger, dans leur costume officiel, tous les juges et les avocats qui avaient figuré dans le procès. Il y avait également douze témoins assignés par l'autorité judiciaire.

A l'heure fixée, le procureur d'Etat prononça un discours émouvant et plein d'enseignement moral, puis il ordonna aux agents de police d'amener le coupable. Le misérable parut à pied, conduit lentement par deux gendarmes.

Le procureur d'Etat le fit avancer devant lui, et lui demanda son nom. Je me nomme Jean-Godefroid Kober, répondit-il. Le procureur prit le jugement, et le lut en entier, puis il

prononça un nouveau discours, adressé tout particulièrement au meurtrier pour le préparer à la mort.

Ce second discours terminé, Kober reçut l'ordre de s'agenouiller. Arriva ensuite le prêtre, qui prononça une allocution sous forme de prière. Kober fut alors invité à répéter cette prière. Puis on le remit entre les mains du bourreau. Celui-ci ayant accompli son œuvre, saisit la tête par les cheveux, la montra à tout le monde, en prononçant ces mots : L'acte est consommé. Le procureur d'Etat constata à haute voix que le bourreau disait la vérité, puis toute l'assistance se mit à genoux et récita le *pater noster*.

Voilà une manière chrétienne de comprendre la peine de mort.

Accident en Alsace

Le 4 septembre, un train de plaisir comprenant vingt-huit wagons de troisième classe, et contenant environ 1 200 voyageurs, la plupart Alsaciens et Allemands, habitant Munster et Colmar, a déraillé ; cinq wagons seuls sont restés sur la voie ; les autres ont été broyés et culbutés dans un terrain marécageux, où ils se sont enfoncés.

Il est impossible de décrire la confusion qui s'en est suivie, les cris des blessés, mêlés aux sifflements de la vapeur qui s'échappait de la machine renversée ; les appels des voyageurs réclamant qui un parent, qui un ami : c'était un navrant spectacle.

En attendant les secours, ceux qui avaient eu le bonheur d'échapper à la catastrophe se sont mis à l'œuvre, et ont commencé à retirer les blessés et les morts, malheureusement très nombreux.

L'accident, causé par un poteau du télégraphe qui avait été renversé par l'orage, s'est produit sur la ligne qui, partant de Munster, dans les Vosges, se dirige par Colmar et Brisach sur Fribourg, reliant un point des plus pittoresques des Vosges au Val d'Enfer, but des excursions de tous les étrangers qui visitent la Forêt-Noire.

La nuit était profonde. Toute la scène sinistre était éclairée, par intervalle, par le feu du ciel ; car, en ce moment même, grondait un formidable orage. Les voyageurs des cinq wagons qui avaient si extraordinairement échappé au sinistre coururent jeter l'alarme aux stations de Hugstetten et de Gottenheim. Le tocsin retentit dans les villages, et de tous côtés les secours affluèrent.

A minuit, plus de 300 chevaux et des véhicules de toutes formes et de tous genres se trouvèrent réunis sur le théâtre de la catastrophe, et commencèrent à enlever les blessés. Un train spécial vint de Colmar, un autre de Fribourg, ils ramenèrent en ces villes les blessés, dont le nombre atteint plus de 100. Les dragons de la garnison de Colmar ont été requis, et, transformés en brancardiers, ont transporté les victimes, soit à l'hôpital, soit à leurs domiciles respectifs.

La consternation la plus profonde règne dans Colmar et dans la vallée : plus de 200 morts !

Les morts et les blessés appartiennent tous aux environs de Colmar et de Munster.

Le train, qui se composait de 28 voitures, était remorqué par deux machines. Les excursionnistes qui en ont échappé avec la vie sauve ou sans blessures considérables, ont été ramenés par un train spécial sur Fribourg, et de cette ville à Strasbourg, où ils sont arrivés à 5 heures du matin ; ils ont été dirigés sur Colmar par le train-poste de 6 h. 30.

Voilà un train de plaisir transformé en un train de deuil, et quel deuil !

Petites nouvelles

CALENDRIER.—Québec, le mercredi 27 septembre 1882, 16^e jour de la Lune. Il y a eu pleine lune le mercredi 27 septembre, à 0 heure 25 minutes du matin.

Le jour dure 11 heures 54 minutes, et la nuit 12 heures 6 minutes ; le Soleil se lève à 5 heures 54 minutes, passe au méridien à midi moins 9 minutes, et se couche à 5 heures 48 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 41 degrés et 6 dixièmes.

La Lune se lève aujourd'hui à 5 heures 46 minutes du soir, et se couche demain à 7 heures 45 minutes du matin.

PILULES DE HOLLOWAY.—Les changements subits de température, les brouillards fréquents et l'humidité arrêtent les fonctions vitales et causent la maladie. Le remède consiste dans une médecine purgative comme ces pilules qui attaquent le mal à sa source et le font disparaître sans affecter les nerfs ni affaiblir le système. Les pilules de Holloway enlèvent toutes les matières nuisibles, régulent l'action des organes en désordre, stimulent le foie et régularisent les intestins.

Ces pilules ont beaucoup d'effet pour guérir les maladies de l'estomac surtout quand on ajoute une application de l'onguent sur l'estomac à l'extérieur. Ce double traitement assurera un guérison prompte, certaine et permanente, à la suite de laquelle vous jouirez d'une parfaite santé.

A PROPOS DE MIRACLES.—Les ministres protestants des Etats-Unis se donnent garde de croire aux miracles, dit un confrère de Québec.

Ils ont cependant entendu parler des nombreux prodiges obtenus par l'intercession de la Bonne Sainte-Anne de Beauré et cela les a fort intrigués.

C'est à tel point que l'un d'eux a écrit à un père rédemptoriste de Sainte-Anne de Beauré pour savoir de lui s'il n'opérait point toutes les guérisons dont on parle, "au moyen d'un certain courant électrique.

On devine à peu près la réponse du révérend Père.

ENCORE DEUX ACCIDENTS.—M. Siméon Picard, conducteur sur les convois spéciaux des marchandises du chemin de fer du Grand-Tronc, partait lundi matin, vers quatre heures, de Lévis pour l'Ouest. Rendu à la Jonction de la Chaudière, M. Picard devait ajouter d'autres wagons à son convoi et le fit reculer en conséquence. Quelque chose attira son attention et au moment où il avait le dos tourné au convoi en mouvement l'anneau, qui relie les chars, lui laboura les chairs depuis l'épine dorsale jusque vis-à-vis la partie inférieure du bas ventre. Les contusions sont grandes. L'infortuné fut transporté à sa résidence où le Dr G. B. Lafleur lui donna les soins que requérait son état.

—M. Wm. Conochie, d'origine écossaise, avec sa femme et trois enfants, débarquaient lundi matin du vapeur océanique "Hanovarian." Mme Conochie en partant du "Shed" des émigrés pour se rendre au vapeur fut frappée par la chasse-pierre d'une locomotive qui lui fractura la jambe gauche près du joint de la cheville du pied. Les Drs Lafleur et Roward furent mandés et lui firent les bandages préliminaires pour transporter la malheureuse à l'hôpital de marine où les médecins ci-dessus nommés assistés du Dr Catelier lui extrayèrent trois esquilles d'os.

CONDAMNÉE.—La servante du nom de Julie Boisvert a été trouvée coupable, samedi, à Montréal, d'avoir empoisonné un jeune enfant de Madame Noël.

UNE NOYADE TERRIBLE AU SAGUENAY.—Dans le courant de la semaine dernière un cultivateur, âgé de 54 et nommé Isaie Savard, traversait la rivière Saguenay en canot d'écorce entre Ste-Anne et Chicoutimi, avec sa femme, l'enfant d'une famille de Montréal, et une autre jeune femme et ses deux enfants, quand le canot chavira. Tous furent précipités à l'eau. M. Savard, sa femme et le jeune enfant de Montréal se noyèrent, et l'autre jeune femme réussit à se tenir au canot avec ses enfants. M. Savard était père de 12 ou 13 enfants.

DANS LA MISÈRE.—Les pêcheurs du Labrador, sont tellement menacés de la misère, cet automne, par suite du manque de pêche, que l'on fait un appel à la charité publique en leur faveur.

L'HUILE S^T JACOB

MARQUE DU COMMERCE



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, l'Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE.,
Baltimore, Md., U. S. A.

Québec, 30 septembre 1881—1 an P

L'accident de Lachine

Le bateau à vapeur "Richelieu" parti hier matin de Chateauguy à huit heures pour Lachine, n'était rendu qu'à mi-chemin quand la chaudière fit explosion. Le capitaine du bateau, Pierre Duquette, se trouvait dans l'escalier conduisant au pont supérieur, lorsque l'explosion se produisit : il fut lancé sur les machines qui étaient encore en mouvement ; il eut les entrailles entièrement arrachées du corps, et fut coupé en deux.

Jas Richardson de Chateauguy l'un des passagers, était assis à l'avant du bateau. Un morceau des machines le frappa à la tête, il fut tué instantanément.

Pierre Amyot, marchand de fruits, de Montréal, qui était assis près de Richardson, fut aussi tué on ne sait trop comment.

Pierre Duquette, le fils du capitaine, a disparu. Les blessés sont : D. Picard, de Chateauguy, brûlé sérieusement à la figure ; David Muir, Joachim Faubert et Joseph Quesnel, tous de Chateauguy, sont blessés mais non dangereusement.

Michael McCamber, chauffeur, de Caughnawaga, a été horriblement échaudé. Joachim Laberge, marchand de fruits de Chateauguy, a été gravement blessé à la jambe. Le Révd. M. Vinette, curé de Chateauguy, a été légèrement blessé, en étant lancé contre un voyage de foin, par la force de l'explosion.

La chaudière du Richelieu était très vieille. Le coroner a ouvert une enquête hier, après midi, sur cadavres étendus sur le pont du Richelieu.

Il y avait environ soixante passagers à bord du Richelieu lors de l'accident.

Michel Fréchette, mécanicien du Richelieu a eu le crâne fracturé. Il est sous les soins du Dr Paré, qui déclare que la blessure n'est pas mortelle.

MOUTONS ÉTRANGLÉS.—Un cultivateur de Beauport a eu, la semaine dernière, 26 moutons étranglés par les chiens, dans une seule nuit.

Tout le monde dans la Puissance du Canada y est intéressé

Voici encore quelques noms des centaines des principaux citoyens du Canada qui ont été guéris du catarrhe, de la bronchite, de l'asthme et des affections des poumons par le spiromètre du Dr Souvielle, qui porte les propriétés médicinales directement au siège de la maladie. Lisez et jugez par vous-mêmes :

"Plusieurs membres de ma famille et de mes amis ont été guéris de la bronchite, de l'asthme et du catarrhe par l'usage du spiromètre." John P. Whelan gérant du Post and True Witness, Montréal.

M. DeBoucherville, au département des sauvages, Ottawa, catarrhe de plusieurs années maintenant guéri.

M. Geo. Ager, Ottawa, catarrhe et maladie des poumons, guéri.

Mme Smith, London, épouse du détective médical, guéri d'un catarrhe.

Geo. Maguire, Toronto, 482, rue Adelaide ouest, sa fille guérie de l'asthme.

Geo. Willis, Exeter, Ont., catarrhe et bronchite.

J. D. Armstrong, 186 rue Young, Toronto catarrhe et surdité résultant du catarrhe guéris.

Thomas Telfer, 13 rue Melinda, Toronto asthme guéri.

N. Benj. A. Drake, rue St-Urbain, Montréal, souffrant depuis nombre d'années de la bronchite et de l'asthme, est maintenant guéri.

Aussi la guérison non moins surprenante de Madame Benoit, 114, rue Cathédrale, fille de M. David Perrault, qui souffrait de l'asthme et de la bronchite, depuis au-delà de 8 ans, et qui est maintenant complètement guérie.

Mad. Adamson, de Belleville, guérie de la bronchite, et sa sœur guérie d'une bronchite et d'une affection des poumons.

Je n'hésite pas à dire que le spiromètre du Dr Souvielle guérira le catarrhe et la bronchite, John C. Fleming, éditeur du Post and True Witness.

Ce qui précède est suffisant pour convaincre le public des mérites du spiromètre. L'instrument sera expédié à n'importe quelle adresse.

Venez ou écrivez, en envoyant un timbre à M. Souvielle, ex-aide chirurgien de l'armée française, 13, Carré Philippe, Montréal.

Les médecins et les malades peuvent en faire l'essai gratis.

13 juillet 1882-1an-58

FAITS DIVERS

ACCIDENTEL.—Jeudi matin, un accident est arrivé au ponton qui se trouve du côté de Lévis.

On allait embarquer à bord quantité de bêtes à cornes et de moutons, lorsque réunis en trop grand nombre à la fois sur le pan incliné, qui conduit au ponton, ils l'ont tout simplement écrasé, et sont allés tomber sur le lit de la rivière, en dessous, d'une hauteur d'une dizaine de pieds.

Ils avaient au milieu d'eux quatre conducteurs qui ont eu le même sort.

Heureusement on était à marée basse, dans le temps et l'accident n'a pas eu de conséquences fatales.

Bêtes à cornes et conducteurs, ont été retirés de leur périlleuse situation, sans même une égratignure.

Si l'on avait été à marée haute dans le temps, c'en était probablement fait du troupeau et de ses propriétaires.

D'ici à quelques jours, on se trouvera donc sans ponton des deux côtés du fleuve.

Celui de Québec a été transporté hier au bassin de la Princesse Louise pour être réparé.

LE TABAC.—On s'occupe de la culture du tabac depuis un an ou deux. Les différents traités que l'on a distribués en grand nombre dans les campagnes ont beaucoup contribué à ce résultat. A l'exposition agricole du comté de Témiscouata on comptait quinze exposants, ce qui prouve qu'on cultive le tabac sur une assez grande échelle dans ce comté. Un visiteur a mesuré des feuilles de trente-neuf pouces de longueur. Celui de M. L. N. Gauvreau, de l'île Verte qui a obtenu le premier prix, mesurait trente-sept pouces sur vingt-et-un. Le deuxième prix a été accordé à M. Marcel LeBel, de la paroisse Saint-Arsène.

MÉDECINE.—Les examens préliminaires pour l'admission à l'étude de la médecine sont terminés hier après-midi. Il y avait sur ce nombre une vingtaine de candidats étrangers à la ville de Québec.

Le résultat des examens n'est pas encore connu pour aucun des candidats.

PHOSPHATES.—On continue de retirer de grandes quantités de phosphates des mines de Templeton. Ce produit est actuellement très recherché, et les opérations sont en conséquence plus considérables qu'à l'ordinaire. Les prix varient de \$20 à \$22 la tonne.

CHEMIN DE FER.—Le Grand Tronc a obtenu la permission de faire circuler ses trains sur la ligne du chemin de fer de Canada et Atlantique. Le trajet entre Montréal et Ottawa se fait en trois heures et demie.

L'ACCIDENT DU RICHELIEU.—La chaudière du "Richelieu" était en mauvais état. Il fallait nettoyer les tubes plusieurs fois par jour. Dans l'espace de deux mois le "Richelieu" a changé six fois de chauffeurs à cause de la difficulté du travail.

Dans le mois de juillet dernier le "Richelieu" en traversant le Caughnawaga à Lachine faillit être entraîné par le courant dans les rapides, si le "Beauharnais" ne fut pas venu à son secours.

UN HOMME TUÉ SUR LA VOIE DE SCHARS URBAINS.—Maxime Byette, âgé de 51 ans, journalier, père de trois enfants, domicilié au No 2, rue Cadieux, village St-Jean-Baptiste, Montréal, est mort hier matin à cinq heures, des suites d'un accident déplorable sur la voie des chars urbains.

Mardi soir vers sept heures et demie, il descendait à pied la rue St-Laurent lorsqu'en traversant la voie ferrée, il fut heurté par un des chevaux du char char No. 18, sur la ligne de la rue Ste-Catherine, allant vers l'est. Les chevaux étaient lancés à une grande vitesse. Le malheureux roula à leurs pieds et les roues du char lui broyèrent les os des deux jambes un peu plus bas que les genoux.

Les cochers de la station, coin des rues St-Laurent et Ste-Catherine relevèrent le blessé et voulurent le transporter à l'hôpital. Le malheureux exigea qu'on le conduisit à sa résidence. Là on fit appeler le Dr Poitevin qui déclara les blessures mortelles, plusieurs artères ayant été rompues et l'estomac ayant été broyé sous les sabots des chevaux.

MARITIME.—L'équipage de la barque "Southern Belle", qui est prête à prendre la mer, ayant refusé de s'embarquer sous prétexte que le bâtiment n'est pas sûr, le maire du port a été appelé à faire un examen.

—Le paquebot océanique français "Ville de Para" fera voile port de Québec pour le Brésil, aujourd'hui. Aux Trois-Rivières, ce bâtiment a pris 150,000 pieds de bois.

—Depuis l'ouverture de la navigation 472 bâtiments ont jeté l'ancre dans notre port. Pendant la même période, il en est parti 404.

—On mande d'Halifax que la goëlette "Haro" capitaine Boulanger, partie de Gaspé avec une gargaïson de poisson a été abandonnée en haut de l'île du Prince Edouard.

MORT SUBITE.—On annonce la mort, arrivée subitement dimanche soir de M. François Curodeau, marchand de vaiselle. M. Curodeau n'était pas en parfaite santé depuis près d'un an, mais hier il était encore assez bien pour aller à l'église, quand à son retour à la maison, hier soir, il s'est affaissé pour ne plus se relever.

UNE BONNE CHASSE.—Un cultivateur du lac Beauport a tué, hier soir, à une distance de deux milles du lac, un ours du poids de 400 livres.

Deux oursons qui accompagnaient la mère ont pris la fuite.

UNE PRÉDICTION.—Le docteur E. Stone Wiggins, du département des finances à Ottawa, le même qui avait prédit la tempête que nous avons eue le 15 septembre, nous annonce une tempête qui s'abattra sur notre planète le 9 de mars prochain. Il dit que tous les navires moindres que les steamers de la ligne Cunard et Allan ne pourront résister à cette tempête, qui fera des ravages surtout dans l'Amérique du Nord, dans le Sud de l'Europe et les Indes.

M. Wiggins dit que toutes les basses terres de l'Atlantique seront submergées, et il conseille aux constructeurs de navires, de placer leurs navires sur des lits élevés, et aux cultivateurs de mettre leurs provisions et leurs bestiaux dans des endroits élevés.

M. Wiggins recommande à l'honorable ministre de la Milice de faire mettre en place les signaux de tempêtes sur les côtes Canadiennes dès le 20 février prochain, et de ne permettre à aucun navire de quitter le port vers cette date. Il dit que si on ne prend pas ces précautions, des biens pour une valeur de plusieurs millions seront détruits.

TERRIBLE ACCIDENT.—Jeudi matin, un terrible accident est survenu sur le navire, "Reine du Nord" à l'ancre en face de St-Joseph de Lévis.

Une explosion de la machine dont on se servait pour décharger le lest a causé la mort d'un homme, un autre a été blessé dangereusement, et plusieurs autres ont reçu des blessures moins graves ; celui qui a été tué est un charpentier suédois du nom de Andersen. Les blessés se nomment Ford, Jenning et Gustavon. Ce dernier a été transporté à l'hôpital de Marine.

HONORABLEMENT ACQUITTÉ.—La cour des commissaires du hâvre de Québec a débouté avec dépens la plainte contre M. Joseph Eugène Lachance, pilote, accusé du naufrage du steamer "Acadian" sur l'île aux Lièvres. La preuve a constaté abondamment que ce pilote, reconnu comme un de nos plus sûrs marins, n'était nullement en faute. La faiblesse de la lumière de l'île aux Lièvres, sa ressemblance avec les lumières que portent les navires, l'apparition subite d'une lumière semblable à celle de l'île aux Lièvres et la disparition de celle-ci, ont été les seules causes de l'accident. Du reste le capitaine et l'équipage ont prouvé que M. Lachance avait été tout le temps à son poste, jumelle à la main, prenant toutes les précautions requises. La poursuite était dirigée par M. Allyn. M. Lachance était défendu par M. G. Amyot de la société Blanchet Amyot et Pelletier.

LA Foudre.—On nous informe que la foudre est tombée sur la maison de M. Godfroi Fortier de Saint-Anselme, et que plusieurs personnes ont échappé à la mort en cette occasion d'une manière providentielle.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 28 janvier 1882—1 an Q

Mariage

A la Rivière du Loup, en bas, le 19 du présent, par le R. P. Bouchard, cousin du marié, assisté par le R. M. Plaisance, M. Joseph Lebel, fils de Monsieur Thomas Lebel, des Trois Pistoles, et Demoiselle Euphémie Chouinard, fille de Monsieur Joseph Chouinard, de la Rivière du Loup.

DÉCÈS

A la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, Dame Marie, Marguerite Charité, épouse de Sieur Jacques Bélanger, cultivateur, décédée à l'âge de 72 ans, 9 mois et 27 jours. Elle était la mère du Rév. F.-X. Bélanger, vicaire au faubourg St-Jean.

A Ottawa, mardi, 18 septembre, à l'âge de 4 ans et 8 mois, Joseph, Arthur, Adélaïde, enfant de Aristide Ouellette.

Vendredi, le 22 du courant, à la résidence de son oncle Emil Poliwka, à Montréal, après une courte maladie, à l'âge de 7 ans et 4 mois, Charlotte, Marie, fille aînée et bien aimée du Lt-Colonel Amyot, député shérif.

Feuilleton du "Journal des Campagnes."

28 Septembre 1882.—No 4

NATALIE KOUMIAROF

(Suite et fin)

Mais elle n'avait pas perdu le sentiment de ses souffrances.

Elle put entendre le meurtrier, dont on s'était emparé immédiatement, crier d'une voix retentissante :

—J'ai vengé notre parti en frappant celui qui le trahissait. Serge Alexandrovitch était des nôtres ; le sort seul a remis l'arme entre mes mains au lieu de la placer dans les siennes.

La jeune fille s'était relevée, pâle d'une angoisse sans nom. La robe teinte du sang de son père et de son fiancé, elle allait de l'un à l'autre, épiait les restes d'une vie qui s'éteignait graduellement chez Sourief..., qui déjà n'existait plus chez le prince Koumiarof. Et il était navrant de voir cette parure de fête, au milieu d'un drame qui glaçait tous les cœurs.

Serge ne pouvait plus respirer que quelques minutes ; ont les eût abrégés en le transportant ailleurs. Debout près de lui, Natalie adressait au ciel, du fond de son âme broyée, la plus ardente des prières.

Elle s'était détournée quand il avait entr'ouvert les yeux ; une impulsion généreuse la ramena vers lui.

—Je vous pardonne, dit-elle... Pensez à Dieu.

Le front du malheureux se couvrit de rougeur ; son regard exprima sa muette reconnaissance. Il ne pouvait parler ; mais ce pardon, sans doute, lui en présageait un qu'il n'espérait plus.

A ce moment suprême, un prêtre grec, mandé en toute hâte, s'approcha du blessé. La confession était impossible ; il lui adressa quelques paroles compatissantes que Serge écouta humblement. Ses signes traduisaient seul son amer repentir.

Lorsque l'absolution descendit sur la tête coupable, Natalie se prosterna, baignée de pleurs.—Mon Dieu, gémissait-elle, il ne peut plus vivre ! Recevez-le près de vous avec mon père bien aimé...

Le mourant souleva ses paupières ; ses yeux, obscurcis par les ombres du tombeau, se dirigèrent une fois encore vers celle dont il avait brisé l'existence. Puis une écume rougeâtre perla au coin de ses lèvres, qu'agitèrent un soupir...

Tout était fini ! La fiancée qui, le matin, s'éveillait joyeuse et confiante, était ramenée chez elle dans un tel état nerveux, que l'ange de la mort semblait prêt à trancher, cette nuit même, le fil de ses jours.

XIV

LA PRISON.

Quelques heures après ce funeste événement, Hedvige accourait au chevet de l'amie qui, dans son délire, ne la reconnaissait pas.

Des mots sans suite sortaient de cette bouche péniblement contractée. La Polonaise entendait en frémissant Natalie s'adresser au prince, à Serge qu'elle accusait du crime, ou dont elle implorait le secours.

D'autres fois, elle se croyait encore à la campagne, et causait avec une mère, en souriant d'un air heureux.

La journée s'écoula dans cet état d'exaltation fébrile. Le médecin répondait de la malade mais point de sa raison.

Cependant vers le soir, une lueur d'intelligence reparut dans les grands yeux bleus de la princesse. Elle se pencha vers Hedvige, balbutiant :

—Ne me quitte pas.

Celle-ci l'embrassa en pleurant.

Elle fit prévenir madame de Chambron du vœu de Natalie, et, pendant les semaines qui suivirent, la marquise vint souvent partager ses tristes veilles.

Au dehors de cette chambre où se concentraient de telles inquiétudes, de graves choses s'accomplissaient. Dans l'appartement de Sourief, visité par l'autorité militaire, on avait trouvé des listes compromettantes pour quelques nihilistes ignorés de tous. Au premier rang étaient les noms du comte de Palanski et de Fédor Polikof.

Le jour même, les deux jeunes gens furent arrêtés et conduits à la forteresse.

Lorsqu'on n'espéra plus qu'ils pussent être soustraits aux rigueurs d'un procès rapide, la marquise de Chambron voulut porter le fatal message à l'enfant qu'elle aimait. Elle le fit doucement, avec une hésitation qui la devait préparer à quelque nouvelle infortune. Hedvige écoutait, haletante. Quand elle eut compris, elle passa la main sur son front brûlant, comme pour en écarter une vision lugubre, puis prononça ces mots entrecoupés :

La prison... la Sibérie... le supplice peut-être !

—Non, ma chère fille, une semblable extrémité ne nous menace pas. Le comte Maryn n'est convaincu d'aucun acte personnel de nature à le perdre. On sait seulement qu'il prit part à une réunion où fut discuté l'assassinat de l'empereur. La noblesse de son caractère, de son passé, plaidera pour lui.

Hedvige regarda fixement la marquise.

—Vous ne me croyez pas ! Non, vous ne le croyez pas, s'écria-t-elle.

Et la jeune fille tomba dans les bras maternels qui s'ouvraient pour la recevoir.

Les jours se traînèrent longs et monotones. On instruisait le procès des prisonniers, avec lesquels toute communication était interdite.

La semaine où ils devaient être jugés, le tzar, revenant de Livadia, échappait encore à une embûche de ses ennemis. Par une providentielle méprise, le train qui portait ses bagages sautait au lieu du sien, sur la voie de Moscou.

Cette tentative régicide, dont l'issue mettait en liesse le peuple de Pétersbourg, aggravait la position des captifs. On résolut de sévir avec un redoublement d'énergie contre ces nihilistes trop dangereux, et ceux qu'on détenait dans la forteresse furent naturellement destinés à servir d'exemple.

De nouvelles arrestations eurent lieu, sur la dénonciation de lâches complices. La société de la capitale fut stupéfaite d'apprendre que la riche Olga Kouranin était parmi les prévenus.

Lorsque des agents de police se présentèrent à l'hôtel qu'elle habitait avec son oncle, elle vit immédiatement que toute feinte était inutile. Son mépris pour ceux qui l'avaient ivrée égala son imperturbable sang-froid. Elle monta tranquillement dans le drochki qui l'attendait, laissant le sénateur trop bouleversé pour mesurer l'étendue d'une ruine qui rejaillissait jusqu'à lui.

La situation de Maryn était plus critique encore.

Les nihilistes, dont il était séparé autrefois, le chargeaient sans pitié dans leurs dépositions. Trop loyal pour user des mêmes armes à leur égard, trop fier pour faire valoir ces circonstances en sa faveur, il restait seul exposé à la vengeance de tous.

Aux accusations des juges, il répondait par le bref récit des faits, que l'on trouvait trop invraisemblables pour les croire. Rien ne prouvait qu'il fût sincère, quand son intérêt pouvait être d'altérer la vérité.

Comme gage de sa franchise, on réclamait de lui des révélations que l'honneur arrêta sur ses lèvres. A ce prix, il eût été sauvé sans doute ; mais pour acheter ce salut, il aurait fallu se faire délateur.

En vain le marquis de Chambron multiplia-t-il, pour Palanski, des démarches dont ses hautes relations augmentaient l'importance. Il rentra un soir abattu : aux pressantes questions de sa femme, il répondit tristement :

—La Sibérie est notre seule alternative.

Hedvige était présente ; elle se leva pâle, mais résolue.

—Je le suivrai, dit-elle ; c'est mon devoir.

Depuis la scène du Jardin botanique, il n'avait plus été parlé de mariage entre elle et Maryn. Tout entière à son deuil, elle avait accepté les fraternelles consolations offertes sur une tombe, sans s'occuper de l'avenir.

Cet avenir, aujourd'hui, se dressait si redoutable, que devant lui s'épouvaient les plus fermes courages ; c'en était assez pour que son âme vaillante prit une soudaine décision.

Elle se rappela la femme du galérien, et, elle pensa que, par son amour, elle adoucirait un malheur immérité.

—Vous faites bien, ma fille, lui répondit simplement la marquise.

Le vieillard ajouta en détournant les yeux :

—Souhaiteriez-vous le voir avant le jour qui décidera de son sort ?

—Oh ! monsieur le marquis, si vous pouviez m'en obtenir l'autorisation ! fit la polonaise avec l'accent de la prière.

—Je crois que la chose sera facile. Mais, ma pauvre enfant, plutôt à Dieu que mon crédit eût été plus efficace !

Et il sortit après lui avoir serré la main silencieusement.

Le lendemain il apportait à Hedvige la permission de visiter le prisonnier, avec lui et madame de Chambron.

Lorsque la jeune fille pénétra dans la forteresse, un froid glacial l'enveloppa comme un linceul.

C'était au fond de ces cachots, voisins des sépulcres, avec lesquels on eût pu les confondre, que languissait son frère d'adoption, l'époux qu'elle avait choisi. Condamné avant le jugement, il serait plus promptement oublié que ces royales dépouilles dont le prestige survivait à l'existence.

Les visiteurs, accueillis poliment en vertu d'un ordre spécial, furent directement conduits à la cellule de Maryn.

Madame de Chambron, par une délicate réserve, n'en franchit pas le seuil.

Le comte était accoudé sur une table grossière, presque unique meuble du triste réduit qu'il occupait. La lumière, descendant parcimonieusement d'une fenêtre grillée, éclairait le sérieux et beau visage sur lequel les anxiétés et les privations avaient déjà imprimé leur trace.

Le jeune homme était plongé dans une mélancolique rêverie, et ne se détourna point quand le quadruple verrou grinça dans la serrure. Qu'attendait-il du dehors, sinon un accroissement à ses maux ?

Le frolement d'une jupe sur les dalles lui fit relever la tête.

—C'était-ce un songe, une illusion de son esprit troublé ? devant lui se tenait celle dont la douce image, le poursuivait sans cesse, éveillait en son âme des souvenirs déchirants.

—Hedvige, vous ici, cria-t-il ! en s'avançant vers elle. Puis il reprit plus bas :

—Ma sœur, m'apportez-vous mon pardon ?

—Vous n'en avez plus besoin, fit gravement la jeune fille. Maryn, je

viens vous dire que je vous plains et que je vous estime. Vous avez noblement racheté une fugitive erreur.

L'expression qui passa sur les traits du captif illumina le cachot pour Hedvige.

Merci, oh ! merci, dit-il d'une voix tremblante. Maintenant, je puis subir la destinée qui m'est faite ; votre cher souvenir luttera contre les misères de l'exil.

—Vous ne partirez pas seul, monsieur le comte, fit madame de Chambron s'avançant entre eux.

Voici la fiancée qui vient réclamer votre foi. Vous la lui avez jurée en des temps meilleurs ; moi, la mère qui l'adopta dans son isolement, je déclare que le jour est venu de tenir votre promesse.

—Tenir ma promesse à cette heure, quand je ne puis lui offrir que la pauvreté, l'humiliation ! Ah ! Madame, ne vous raillez pas de ma faiblesse. Cette félicité que je ne méritais plus, je m'en étais interdit l'espérance. Mais la contempler ici, entendre ces paroles de votre bouche ; c'est plus que je ne puis supporter pour demeurer fort.

—Respecterez-vous la volonté de notre mère, Maryn ? fit la jeune fille.

Un regard du prisonnier fut sa réponse.

—Eh bien ! c'est cette volonté qui guide ici la mienne. Il semble qu'avant de l'appeler à lui, Dieu ait soulevé pour elle le voile qui recouvre les choses futures..... Notre mariage fut son dernier vœu.

—Ne m'avait-elle pas désavoué ?

Vous êtes sorti victorieux d'une lutte terrible ; victime d'une cause qui n'est plus la vôtre, vous avez généreusement souffert. Votre nom reste sans tache, quelle que soit la sentence des hommes.

—Mais ce nom sera flétri dans le monde, Hedvige, et le vôtre est honoré de tous ! Puis-je vous arracher aux affections qui vous entourent, à la patrie qui s'ouvre devant vous ?

—Polonais tous deux, avons-nous une patrie sur cette terre ? Là-bas nous retrouverons ceux qui nous ont précédés dans la voie douloureuse... La commune affliction est un grand lien pour les peuples désespérés.

Debout près des deux femmes, Maryn Palanski, éprouvait à la fois l'intensité des sentiments les plus contradictoires ; pourtant sa peine dominait son bonheur. S'il acceptait ce dévouement magnanime, n'entraînerait-il dans sa chute l'angélique créature qui mêlait un tel baume à l'amertume de son calice ?

Hedvige tira un anneau de son doigt et le tendant à madame de Chambron :

—Il appartenait à ma mère, murmura-t-elle ; que ce soit notre bague de fiançailles, puisque nous n'en avons pas échangé encore.

La marquise, dont les yeux étaient noyés de larmes, s'approcha de Maryn.

—Celle qui n'est plus vous a béni en vous destinant l'un à l'autre dit-elle ; rien ne saurait désormais vous séparer.

Le jeune homme baisa la pieuse relique ; puis, s'inclinant auprès de sa fiancée, il lui passa au doigt un diamant enchâssé d'or :

—Il me vient aussi de ma mère... Après Yonchok, il fut trempé dans le sang de notre martyr. Je l'avais dérobé aux regards de mes geôliers pour vous le léguer en partant, chère Hedvige.....

Il ne put continuer. L'altération de sa mâle physionomie trahissait son trouble, tandis que la jeune fille, sereine et paisible, rappelait, sous ces voûtes noircies, les vierges chrétiennes à la veille du combat.

Lorsque la lourde porte se referma sur elle, le prisonnier, dont rien n'avait ébranlé l'impassible courage,

pleurait de joie et d'admiration dans son cachot.

XV

COURONNES NUPTIALES.

Deux jeunes filles causaient à mi-voix dans une chambre luxueuse qu'éclairait à peine la lumière tamisée par un globe dépoli.

L'une d'elles paraissait accablée de lassitude ; sur le front de l'autre rayonnait un contentement intime, bientôt assombri quand elle tournait ses regards vers la frêle enfant assise à ses côtés.

—Pauvre Olga ! murmura Natalie en baissant la tête. Je suis contente que tu aies pu la voir, la consoler...

—L'intervention du marquis et l'appât de quelques roubles m'ont effectivement permis de pénétrer dans sa prison en quittant... l'autre. Je voulais lui porter le témoignage d'une amitié qui devenait sincère, puisqu'elle était affligée. Mais je crains que ma visite n'ait pas été pour elle une consolation. Je l'ai trouvée telle que je l'ai toujours connue. Son animation forcée a fait place au plus froid dédain pour tout ce qui l'entoure, pour le sort même qui l'attend ; son attitude et ses idées restent les mêmes.

Lorsque je suis entrée dans sa cellule, elle lisait, assise sur sa mince couchette. Je l'ai embrassée sans pouvoir articuler aucune parole ; se dégageant doucement, elle a découvert un visage que n'altérait pas la moindre sensibilité. Elle m'a entretenue de son tuteur en riant de la surprise qu'il avait dû éprouver, et de son arrestation comme d'une gloire qui n'était pas inattendue.

—La Russie, dit-elle, a besoin de notre immolation : heureux ceux dont les noms seront inscrits sur ce martyrologe !

Que répondre à ce fol enthousiasme ? Elle ne croit pas en Dieu ; la religion n'est pour elle qu'un nom dépourvu de sens, une fable où s'abuse la crédulité humaine.

Le temps que je pouvais passer auprès d'elle était fort limité ; je me levai bientôt. Elle me dit alors en me prenant la main :

—Merci... vous êtes bonne d'être venue. Transmettez à Natalie mon tendre souvenir ; qu'elle ne me hâisse pas ! Au revoir, là-bas peut-être...

—Pauvre Olga, répéta la princesse ; aurions-nous deviné ?

Et soudain, fondant en larmes, elle se renversa sur les coussins du divan.

Hedvige laissa passer ce flot de douleur qui devait avoir son cours. Quand elle vit la convalescente plus calme, elle lui dit en l'entourant de ses bras :

—Prions pour ceux qui nous ont devancés là-haut.

Le beau regard de Natalie se leva vers le ciel avec une indicible résignation :

—Sa volonté soit accomplie !

—Puis, s'appuyant contre Hedvige, elle ajouta plus bas :

—Je voudrais être catholique.

—Je le demande chaque jour à Dieu dans mes prières, ma chérie ; s'il m'exauce, nous deviendrons réellement sœurs.

—Je voudrais être catholique et religieuse, à l'exemple de la sainte compatriote qui portait mon nom. Je suis inutile sur la terre. Ma tante Sourief a sa fille, et je lui rappellerai de trop affreux moments... Si le Seigneur ne me jugeait point indigne d'entrer à son service, ce monde cesserait d'être pour moi un désert.

Elle se leva et se dirigea vers la fenêtre ; Hedvige, incapable de parler, la suivit.

La nuit était sombre. La Néva, gonflée par les eaux du golfe, menaçait la ville d'une de ses inondations périodiques. Les quatre fanaux rouges, qui, chaque soir, rempla-

cent les quatre drapeaux blancs comme signaux d'alarme, brillaient sur la flèche de l'Amirauté. Leurs sinistres lueurs scintillaient dans les eaux grises du fleuve, que tous les navires avaient fui, redoutant l'arrivée des glaces du Ladoga.

Comme une ombre indécise, se dessinait le massif édifice consacré par la postérité de Pierre le Grand, à la vengeance et à la mort. La Polonaise le considéra sans effroi : dans quelques jours se dresserait derrière ces murailles, l'autel du sacrifice qu'appelait son cœur.

—Nous serons séparées, dit-elle à sa compagne ; mais nos âmes se rencontreront aux pieds de Celui qui fortifie et qui sauve... C'est à sa miséricorde que je te confierai, en prenant le chemin de cet exil dont on ne revient pas.

Pendant un instant, elles demeurèrent oppressées, silencieuses ; puis unies par un même sentiment, elles allèrent s'agenouiller devant un tableau dont étincelaient l'or et les pierreries sous les feux d'une lampe qui jamais ne s'éteint.

—Vois, dit la jeune fille en montrant l'image vénérée ; c'est Notre-Dame de Tchestakove, ta patronne comme la mienne... Ah ! puisse puisse la divine Mère, au terme de notre pèlerinage, nous accueillir près d'elle avec tous ceux que nous avons pleurés !

Le lendemain, à une heure moins avancée, deux femmes à cheveux gris et deux jeunes filles étaient assises dans le salon où Serge avait reçu la promesse de Natalie. Rien n'y était changé en apparence ; les livres, les brochures semblaient encore attendre les mains qui ne devaient plus les feuilleter ; les tentures étaient aussi soyeuses, les candélabres projetaient le même éclat... Mais les fleurs se fanaient dans les jardinières, et le piano, muet pour toujours, ne charma plus les échos de la fastueuse demeure.

Madame de Chambron était sur une causeuse auprès de la princesse ; non loin d'elles Hedvige, blanche et immobile, tressaillait à chaque bruit du dehors. Mme Catherine, qui jamais ne restait inactive, tricotait devant une lampe ; mais le mouvement irrégulier de ses aiguilles témoignait du trouble de son esprit.

L'inquiétude qui, évidemment, étreignait ce groupe féminin ne se traduisait que par de rares monosyllabes ; elle était trop vive pour que l'on voulût s'en entretenir.

Un pas d'homme résonna sur le marbre de l'antichambre ; la marquise se leva toute droite, les autres dames demeurèrent affaissées dans leurs fauteuils. Il était si ému qu'il s'approcha d'Hedvige et lui serra les mains, sans que de ses lèvres eût pu sortir une parole. Ce fut elle qui demanda d'une voix intelligible :

—Combien d'années ?...

—Libre, libre ! cria enfin le marquis. Ah ! mon enfant, remercions Dieu ; ce jour est le plus beau de notre existence.

La jeune fille, si forte dans l'épreuve, faiblit sous le poids de ce bonheur inespéré. Elle devint plus blanche encore, et trembla si violemment que la marquise s'élança pour la soutenir. Mais bientôt, elle surmonta cette défaillance, et put rassurer les amis dont le dévouement l'entourait.

—Maintenant, dites-moi tout, supplia-t-elle.

M. de Chambron s'assit à ses côtés, pendant que la marquise se rapprochait de la pauvre Natalie, dont le regard humide exprimait une générale satisfaction.

Hedvige écoutait avec transport le récit du vieillard.

—Je l'ai vu, disait-il ; les détails que je vais vous raconter m'ont été donnés par lui, complétés par un des juges. Dès qu'il m'aperçut, il prononça

votre nom ; c'est pour vous surtout qu'il acclame sa délivrance.

—Pourquoi n'est-il pas ici encore ? interrompit la marquise.

—Ah ! que vous connaissez mal l'empire russe si vous aviez l'espoir ! L'accès des prisons y est difficile ; elles ne rendent pas aisément leurs proies.

Mais sachez par quel providentiel hasard—si ces deux mots se peuvent joindre—le comte Palanski échappe au bagne.

Hier, après votre visite, il fut surpris d'en recevoir une autre sur laquelle il comptait point : celle du général M., un des membres du conseil de guerre.

La courtoisie de ce personnage augmenta son étonnement, qui commença à décroître quand lui fut présenté un objet qu'il connaissait fort bien. C'était un billet anonyme prévenant le général d'un péril qu'il courait à son insu. L'auteur de la lettre ajoutait qu'un attentat nouveau menaçait le tzar, et indiquait les moyens à prendre pour en conjurer les suites.

—Est-ce vous qui avez tracé ces lignes ? interrompit le général. J'ai cru reconnaître votre écriture en parcourant ce matin quelques-uns de vos papiers.

—Oui, c'est moi. Je ne les ai pas signés, bien qu'alors j'eusse rompu mes relations avec les nihilistes, parce qu'il eût fallu désigner les coupables et que l'honneur m'interdisait toute délation.

—Pourquoi ne point m'avoir rappelé ce service ?

—Général, l'eussiez-vous fait à ma place ?

—Je comprends vos motifs et je les apprécie, dit M... après un court silence. J'étais certain de ne pas me tromper quand j'ai eu relu vos interrogatoires. Merci, Monsieur ; grâce à vous, j'ai pu démasquer mes ennemis, et Sa Majesté vous doit peut-être sa récente préservation. Je ne l'oublierai pas.

Il s'en souvint, en effet. Le jour même, il fit toutes les démarches que lui suggérait sa reconnaissance. Il interrogea les prévenus qui avaient basement accusé le comte Maryn ; il lui fut facile de démêler la vérité du mensonge, et d'établir le peu de part qu'avait pris votre fiancé aux menées révolutionnaires. L'acquiescement fut la conséquence naturelle de ces découvertes et de l'avis favorable d'un juge influent.

Le bon marquis, tout à sa paternelle allégresse, prévint cependant la seconde question que sa femme allait lui adresser.

—Hélas ! dit-il, ce n'est pas la liberté complète. Il devra quitter immédiatement la Russie, et n'y pourra rentrer avant plusieurs années.

C'était le bannissement et il aurait ses tristesses ; mais qu'était-il auprès de ce qu'on avait redouté ?

Plusieurs sentences avaient été prononcées. Fédor Mikaelovitch, très compromis, était codamné aux mines. Olga Dmitriévna devait réfléchir, dans une lointaine prison, aux dangers des utopies qu'elle avait si imprudemment caressées.

Depuis quelques temps déjà le meurtrier du prince Koumiarof avait expié son crime.

Après les premières expansions, les fronts étaient devenus graves : sous le toit de l'orpheline, nul ne pouvait se réjouir.

En les quittant, madame de Chambron réunit les deux jeunes filles.

—Puisque l'on nous exile, dit-elle avec un sourire, fuyons vers un pays plus hospitalier. Avant un mois, nous serons tous en France.

Une cérémonie touchante avait lieu récemment dans une maison religieuse de Paris. Celle qui s'était appelée la princesse Koumiarof revêtait l'habit

des Filles de saint Vincent de Paul.

L'émotion de l'assistance fut profonde lorsque l'humble costume remplaça les bijoux dont le prix allait enrichir les pauvres, et la blanche robe d'épousée, symboles des noces éternelles. Une blonde jeune femme qui, près de son mari, priait avec ferveur, ne put contenir ses sanglots.

La novice alla rejoindre au parloir les amis qui l'y avaient devancée pour lui offrir leurs pieuses félicitations. Ils la contemplèrent avec un respect attendri ; son âme leur semblait planer au-dessus de la terre, dans ces hautes régions accessibles seulement à l'amour divin et à la charité.

En embrassant la Polonaise, elle murmura doucement à son oreille :

—Ne me plains plus... bénissons Dieu ensemble... Il a choisi pour moi la meilleure part.

Le Canal de Suez.

On lit dans le *Temps* :

La neutralisation du Canal ! C'est le mot qui se présente le premier sous la plume, celui qui défraye à lui seul presque toute la controverse. Seulement, ce mot, on se garde de le définir, et, quand on le définit, il se trouve qu'il n'y a rien dessous.

Que signifie la neutralisation ? Que le canal sera, en tout temps, fermé aux vaisseaux de guerre ? On oublie que le canal est une voie militaire pour les nations de l'Europe qui ont des colonies asiatiques, une voie militaire de première nécessité pour l'Angleterre, à cause de son empire des Indes, et qu'en temps même de paix, il n'est pas une semaine où des vaisseaux de guerre ne traversent l'isthme.

La neutralisation n'aurait de sens que pour le cas de guerre, et si elle signifiait que le canal doit être fermé à des belligérants. A la bonne heure, pourvu qu'il y eût alors quelqu'un qui fût capable de le leur fermer !

Il n'y a qu'une puissance qui soit capable de fermer le canal, c'est l'Angleterre, c'est-à-dire précisément celle contre laquelle, au fond, on cherche à prendre des garanties. Nous mettons ici le doigt sur la vanité de toutes ces discussions. Il faut savoir regarder les choses telles qu'elles sont ; la vérité, c'est que l'Angleterre est la première puissance maritime de l'Europe, c'est que ses flottes sont en état de tenir tête à celles de toutes les autres puissances réunies ; c'est, en outre, que l'Angleterre a dans la Méditerranée une position très forte ; c'est, enfin, que, par Chypre et Malte d'un côté, et par l'Inde de l'autre, elle occupe les deux extrémités du canal de Suez. Contre de pareils faits il n'y a pas de raisonnement.

L'Angleterre est et restera maîtresse de la voie de communication dont il s'agit, parce qu'elle pourra toujours, soit passer sur le corps de qui voudrait la lui fermer, soit la fermer, au contraire, à qui lui plairait. Heureusement que l'Angleterre est en même temps un peuple ennemi des conquêtes, amoureux de la paix, cherchant, quoi qu'on en dise, à concilier ses intérêts avec l'équité, de sorte que, en définitive, l'isthme de Suez, sous le protectorat virtuel de la Grande-Bretagne, sera placé sous un régime très passablement sûr et satisfaisant.

Pour l'honneur de la diplomatie, pour faire une économie d'encre, de parchemin et aussi de ridicule, nous espérons que la conférence de Constantinople, si elle doit se réunir de nouveau après les opérations militaires, s'interdira les protocoles de neutralisation et les déclarations de protection. Un vœu, pieusement exprimé, que tous les peuples s'entendent pour ne pas faire de mauvais sang à M. de Lesseps, nous paraît être le maximum de ce que comporte la situation.

No 1
BELLAH.

Ce Chevalier que tu vois là-bas avec des armes dorées, c'est le valeureux Laurocalco, seigneur du Pont-d'Argent cet autre... est le redoutable Micocolombo, grand-duc de Quirocie.
(Don Quichotte)

Au fond d'une petite baie découpée par l'Océan, sur la côte du Finistère, s'abrite le village de F..., qui, avant d'être infesté par les artistes, recélait de très jolies femmes sous de charmants costumes. Malheureusement les artistes sont venus ; les femmes de F... ont appris qu'elles avaient beaucoup de couleur et de cachet, qu'elles étaient pittoresques enfin : aussi commencent-elles à porter gauchement leurs vêtements nationaux, et à paraître empruntées sous les coiffes maternelles.

En l'année 1795, c'était un phénomène à noter que le calme heureux dont jouissait ce petit village, paisiblement assis sur sa grève entre l'Océan et la Révolution. Jusqu'à cette époque, l'insurrection bretonne avait fait peu de recrues dans cette partie extrême de la péninsule. La République y était à la vérité peu goûtée, surtout depuis qu'elle avait changé l'évêché en département. Les pêcheurs de F... en particulier n'avaient pas appris avec indifférence cette niche d'un pouvoir tracassier, comme le recteur appelait le comité de salut public ; mais ce pouvoir—tracassier effectivement—ayant borné à cet enfantillage ses rapports directs avec les pêcheurs, ceux-ci n'avaient pas donné suite à leur projet d'aller rejoindre les gars de Coquereau et de Bois-Hardy : on respectait leurs barques, leurs femmes, leurs maisons ; leur vieux recteur même, malgré l'imprudence de son langage, était ou ignoré ou toléré ; bref, ces bonnes gens, voyant que la république les oubliait, s'étaient pris de leur côté à oublier la république.

Telles étaient les dispositions à la fois sensées et généreuses des habitants de F... vis-à-vis la Convention nationale, lorsque, le 12 juin 1795, à l'aube, cette harmonie, fruit d'une mutuelle tolérance, fut troublée inopinément par un bruit de coups de crosse dont retentissaient les portes les plus notables de l'endroit. Les habitants de l'endroit, éveillés en sursaut, aperçurent avec confusion, sur la place de l'église, les uniformes bleus et les plumets rouges des grenadiers de la république. Un détachement d'une cinquantaine d'hommes, précédé de deux officiers à cheval, venait d'envahir le bourg, violant ainsi tous les droits des neutres, que le fait semblait avoir acquis à ce petit coin du monde, vierge encore de toutes traces révolutionnaires.

Cependant la panique causée dans le village par cette brutale agression céda peu à peu aux assurances pacifiques des officiers et aux procédés amicaux des soldats. Il ne resta bientôt plus aux habitants d'autre souci que celui de l'expédition. Malgré la faiblesse du détachement, le rang de l'un des officiers, qui portait les épaulettes de commandant, semblait indiquer que l'objet de cette promenade militaire n'était pas sans importance. Derrière la petite colonne républicaine, plusieurs chevaux de selle étaient menés à la main par un paysan breton, vêtu rigoureusement du vieux costume national, supplément d'une apparence débonnaire sans doute, mais nouveau mystère jeté sur un événement déjà suffisamment inexplicable.

Au moment où les braves pêcheurs de F... se perdaient dans ces incertitudes, ils en furent distraits par un autre spectacle également inusité : une frégate, anglaise selon toute vraisemblance, venait d'apparaître au sud de leur baie, manœuvrant évi-

demment de façon à s'approcher de la côte aussi près que la prudence le permettait à un navire de cette dimension. Ce second événement eut l'avantage de fournir aux indigènes l'explication naturelle du premier : il était clair que la frégate allait jeter sur la côte un corps d'invasion, dont les bleus arrivés le matin avaient mission d'empêcher le débarquement. Or, il suffisait d'une simple comparaison mentale entre les forces du détachement républicain et celles que pouvaient contenir les larges flancs de la frégate pour prévoir l'issue inévitable de la lutte. Cette ingénieuse découverte mit fin aux transes publiques ; toutefois elle ne fut pas admise dans le village avec une satisfaction sans mélange ; car, pour rendre justice à la population de la côte armoricaine, les couleurs de la vieille Angleterre n'y étaient pas vues de meilleur œil que celle de la république française.

Par une singularité remarquable, l'idée que l'apparition de la frégate avait éveillée dans l'esprit des pêcheurs était précisément celle qu'accréditait parmi les soldats éparés sur la grève. Enfants grossiers mais pieux de cette république dont l'héroïsme était le pain quotidien et nécessaire, élevés au bruit de fabuleuses hardiesses, pleins de cet orgueil patriotique qu'engendrent les grands souvenirs et qui fait naître de grandes actions, ces braves gens ne voyaient pour la plupart rien de choquant dans le combat prodigieusement inégal qu'ils croyaient prochain. Cette question se discutait, au reste, avec chaleur dans un groupe formé de cinq ou six jeunes grenadiers dont l'inexpérience avait cru devoir, en face de cette crise imminente prendre conseil d'un sergent à moustaches grises. Ce personnage, nommé Bruidoux, au lieu de répondre immédiatement aux interpellations de ses inférieurs, jugea bon d'affermir au préalable sa dignité. Il prit dans son chapeau un petit mouchoir à carreaux, l'étendit avec précaution sur le sable, et s'assit avec une certaine majesté railleuse sur ce modeste tapis. Puisant alors du tabac par petites pincées dans une bourse en cuir dont le nom m'échappa, il se mit à bourrer une petite pipe en terre à court tuyau avec la circonspection méthodique d'un homme qui connaît le prix des choses. Après avoir passé le pouce sur l'orifice du fourreau, de manière à égaliser la surface du précieux végétal, Bruidoux tira un briquet et le battit avec cérémonie. Lorsque enfin la pipe allumée fut bien assujettie au coin de ses lèvres le grave sergent s'étendit de son long sur le sable, interposa entre sa nuque et la grève humide ses deux maintes jointes, et, poussant vers le ciel d'énormes flocons de fumée :—Maintenant, dit-il, qu'est-ce que tu me faisais l'honneur de m'objecter, Colibri ?

—Ce n'est pas moi, sergent, répondit le jeune homme gauche et joufflu que Bruidoux désignait sous le sobriquet amical de Colibri ; ce sont les camarades qui disent que ce grand diable de vaisseau va débarquer un tas de ci-devant, et que nous sommes ici pour l'en empêcher. Est-ce que vous croyez ça, vous sergent ?

—A cette question, dit Bruidoux, il est possible que les savants fassent une cinquantaine de réponses. Quant à moi, Colibri, je n'en ferai que deux : *primo*, je le crois ; *secundo*, je l'espère.

Sur ces paroles, qui empruntaient à la bouche d'où elles étaient émises une autorité sibylline, les jeunes grenadiers se regardèrent furtivement en se communiquant l'un à l'autre leurs pensées et leurs secrètes impressions, par un hochement de tête accompagné d'une moue particulière

de la lèvre inférieure.

—Sergent, reprit timidement Colibri, dans le temps que vous faisiez la guerre en Amérique, je dois supposer que vous avez un peu navigué ?

—Naturellement, mon garçon, la couete de terre n'étant pas encore inventée quand je passai dans le nouveau monde, et la traversée à la nage offrant alors, comme aujourd'hui, d'étonnantes difficultés.

—Eh bien, sergent, vous devez savoir combien d'hommes peut porter un vaisseau de la force de celui qui est en vue.

—Sur un navire de cette taille, répliqua flegmatiquement Bruidoux, j'ai vu jusqu'à quinze cents gaillards avec leur fourniment, et il y en avait qui jouaient du violon sans avoir les coudes plus gênés qu'un aveugle sur une place publique.

—Ainsi, dit Colibri, aux yeux de qui cette déclaration ouvrait une fâcheuse perspective, ainsi, vous pensez, sergent, que la frégate peut débarquer un millier d'hommes ?

—Sans plus de difficulté que je n'en ai moi-même à cracher. Ensuite, jeune homme ?

—Nous ne sommes que cinquante, fit observer Colibri avec réserve.

—Après ? dit Bruidoux.

—Ils seront vingt contre un, sergent.

—Veux-tu me faire le plaisir de me dire, reprit le vieux soldat, quel est le nom de cette pendeloque bariolée qui est perchée au haut de leur mât, et qui commence à me tirer l'œil désagréablement.

—C'est le pavillon anglais, dit Colibri.

—Bon ! Et serais-tu assez aimable pour me rappeler à la mémoire les noms, prénoms et qualités de ce bijou-ci ? demanda le sergent en montrant de la main un guidon tricolore que le vent agitait au-dessus d'un faisceau de baïonnettes.

—C'est le drapeau de la république.

—Une et indivisible, citoyen Colibri. Or, mon garçon, comme, par le temps qui court, on est exposé aux plus désagréables rencontres, si jamais tu te trouvais en face d'une armée de Prussiens, d'Anglais ou de fédéralistes quelconques, attache-moi un chiffon comme celui-ci au catogan du général ennemi, et tu le verra tourner les talons avec toutes son armée, ni plus ni moins qu'un jeune ci-devant à qui le cuisinier de madame sa mère accroche un torchon dans le dos. Voilà.

—Mais, sergent, reprit Colibri, si nous sommes venus nous battre, à quoi nous serviront les chevaux de selle que ce grand paysan à longs cheveux menait en laisse derrière nous ?

—Ces chevaux, dit le sergent après une minute de réflexion, sont, selon toute apparence, destinés à des prisonniers de marque.

—Voyez, ! cria tout à coup Colibri, la frégate ne marche plus.

Le sergent Bruidoux, quittant sa pose nonchalante, se souleva sur le coude, mit sa main en forme d'abat-jour au-dessus de ses yeux, et considéra un moment la frégate avec attention. — Ils sont en panne, reprit-il, et, si je ne me trompe, ils mettent les embarcations à la mer. Dans une heure d'ici, mes enfants, nous échangerons des tapes. Là-dessus, Bruidoux secoua les cendres de sa pipe, et, s'occupant de la bourrer une seconde fois avec une aussi tendre précaution que la première :—Une chose qu'il te sera agréable de savoir, Colibri, ajouta-t-il, c'est que nous sommes hors de la portée de leurs canons. Si cette côte, au lieu d'être émaillée de récifs une lieue à la ronde, était une de ces côtes, comme j'en ai vu, le long desquelles un vaisseau de haut bord se promène aussi tranquillement qu'une dame dans un

salon, la frégate, vois-tu, se serait embossée à notre gauche, tandis que les troupes de débarquement nous auraient abordés par la droite. De la sorte, nous aurions été à la fois fusillés de front et ralliés en écharpe, ce qui eût rendu notre situation véritablement critique.

Comme le sergent achevait ces mots, la frégate mit une embarcation à la mer. Cette circonstance excita un intérêt nouveau parmi les pêcheurs et les soldats. Des regards railleurs ou perplexes se portaient tantôt vers la mer, tantôt sur le chef des troupes républicaines, qui, posté sur un rocher, examinait à travers une lorgnette les mouvements du navire anglais. Ce personnage, qui ne paraissait pas âgé de plus de vingt-cinq ans, portait le lourd uniforme de commandant de la république, avec une élégance peu commune dans les mœurs militaires de cette époque. Le genre de beauté répandue sur sa physionomie, la finesse parfaite de tous les traits physiques où les yeux des douaniers cherchent des signes de race, auraient, à vue de pays, assuré au jeune officier un accueil fraternel dans les salons de Vérone. La noblesse de son front et la douceur pensive de ses yeux, contrastant avec la fermeté des lignes de la bouche, lui auraient attiré une attention flatteuse dans toute réunion de femmes, sans acception de parti. A quelques pas derrière lui se tenait un jeune homme de dix-neuf ans à peine, aux cheveux blonds et aux joues rosées, portant un léger uniforme d'aide de camp : cet adolescent figurait en qualité de lieutenant dans l'état-major du général Hoche, et depuis quelques jours il partageait avec le jeune chef de bataillon le commandement de la colonne expéditionnaire.

—Commandant Hervé, cria tout à coup le plus jeune des deux officiers, remarquant que le flot envahissait le rocher qui servait d'observatoire à son supérieur, je vous avertis que la marée monte ; vous aurez de l'eau à mi-jambe tout à l'heure.

Le commandant Hervé se retourna avec une mine distraite, regarda vaguement le petit aide de camp de l'air d'un homme qui doute si on l'a appelé ; puis il revint à sa lorgnette et à ses observations. Le petit aide de camp éclata de rire. — Je vous dis, commandant, reprit-il en se faisant un porte-voix de ses deux mains, je vous dis que la marée vous gagne, et que vous allez vous noyer ; — vous noyer, entendez-vous !

Le commandant tressaillit comme un homme qui s'éveille, promena autour de lui des regards étonnés : et, s'apercevant que ses bottes étaient déjà submergées jusqu'à la cheville, il s'élança d'un bond sur la grève en murmurant une imprécation dont le caractère contenu et discret annonçait des habitudes distinguées : car un homme bien élevé diffère d'un cuisinier jusque dans les grossièretés où peuvent l'entraîner les surprises de la passion. Puis le jeune homme, ayant fait rentrer l'un dans l'autre les tubes de sa lorgnette, commença sur le sable une promenade rapide, sans autre but apparent que de calmer une grande agitation d'esprit.

Les soldats inquiets ne perdaient pas un seul des mouvements de leur chef.

—Je suis sûr, hasarda Colibri, parlant assez haut pour être entendu de Bruidoux sans s'adresser directement à lui, je suis sûr que le commandant regrette de ne pas avoir amené tout le bataillon. — Bruidoux continuant de fumer avec une placidité orientale, Colibri s'enhardit : — Il faut, dit-il, que le général ait été trompé sur les forces de l'ennemi ; autrement il serait venu lui-même avec deux ou trois batteries....

(A continuer.)

Pour rire

Un paysan, très superstitieux, causait avec un curé de ces terreurs, de ces pressentiments, de ces prédictions comiques dont les sallières, les couteaux en croix, le mauvais œil, etc, ont le monopole.

—Comment, monsieur, l'abbé, vous ne croyez pas cela ?

—Non.

—C'est incroyable ! Comment ! cela ne vous fait rien d'être treize à la table ?

—Ah ! ça, si !... cela me fait quelque chose : mais c'est lorsqu'il n'y a à manger que pour douze.

Dans une ville du Midi, le général passe l'inspection trimestrielle d'un bataillon de chasseurs. L'examen roule sur l'orientation.

—Voyons, dit-il à l'un des hommes pris au hasard, vous avez à votre droite le soleil levant et à votre gauche le soleil couchant ; qu'est-ce que vous avez devant vous ?

Le chasseur, après un moment d'hésitation :

—Mon nez !...

Le général, redoutant la réponse, crut devoir terminer là l'interrogatoire et ne pas demander au chasseur ce qu'il avait derrière lui.

Le comble du dévouement pour un juge :

Se faire serrurier pour ouvrir une enquête.

L'orage à Marseille :

On parlait devant un naturel de la Cannebière des orages de Paris.

—Peuh ! fit-il, à Marseille, quand il fait une averse, l'eau tombe serrée comme une rivière...il pleut même du poisson !

—Etes-vous heureux ! disait-on à un vieux docteur... Les médecins ont des grâces d'état... jamais ils ne sont malades...

—C'est vrai, madame... mais nous mourons tout de même...

—Voilà !... à votre dernière maladie vous appelez toujours un confrère.

Bien que fort à son aise à présent, l'ancien bohème S...a gardé de son passé l'habitude de ne satisfaire ses créanciers que le plus tard possible.

Dernièrement, un garçon de la Banque lui présente un billet qu'il avait souscrit à l'ordre de son tailleur.

S... retourne le billet dans tous les sens.

—Eh bien... Et le protêt ?... Je ne vois pas le protêt !...

—Mais, monsieur, ce billet est à l'échéance d'aujourd'hui.

—Ah ça ! fait sévèrement S..., vous moquez-vous de moi ?...

Et, lui rendant le billet :

—Vous saurez, mon ami, qu'on ne paie jamais un effet avant le commandement.

Et il ferme la porte au nez du garçon de caisse ébahi.

—Curieuse anecdote rétrospective.

—Le pâtissier Leroy, sous le règne de Louis-Philippe, avait mis comme enseigne à sa boutique : Leroy, fait des brioches.

Ce facétieux industriel eut maille à partir avec la police, qui vit là une critique des actes constitutionnels de la personne royale.

Un jeune garçon est prévenu de vagabondage.

Le président. " Vos parents ne vous ont donc pas fait apprendre un état ?

Le prévenu.—Si, monsieur.

—Quel état ?

—Tourneur.

—Eh bien ! vous avez bien mal tourné ! "

On reconnaît universellement

que les **Pilules Cathartiques d'Ayer** sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les **Pilules** purgatives que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres **Pilules** ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces, les **Pilules Cathartiques d'Ayer** sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces **Pilules** sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif anodin bien qu'énergique.

Préparé par le **Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., U. S.**, Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

MARCHES DE QUEBEC.

Farine et Grains.	
Québec, 28 septembre 1882.	
Farine.—Sup. extra, baril, 196..	\$6.10 a 8.00
Extra.....	5.80 a 6.00
Forte pour boulanger....	6.40 a 8.00
Extra du printemps.....	5.70 a 5.80
Supertine No. 2.....	5.25 a 5.40
Fine.....	4.60 a 4.70
Farines en poches, de 100 livres....	2.85 a 3.00
.. de seigle en quart.....	0.00 a 0.00
.. Maïs ou blé d'Inde blanc, par 200 livres.....	4.70 a 4.80
.. Maïs ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.....	4.60 a 4.70
Grains.—Blé de semence (rouge) par 60 livres.....	1.60 a 2.00
Pois ".....	1.10 a 1.10
Fèves le minot.....	2.70 a 3.00
Avoine 32 livres.....	0.49 a 0.51
Son par 100 livres.....	0.95 a 1.00
Grain par 200 livres.....	2.85 a 3.00
Foin par 100 bottes.....	10.00 a 11.00
Paille par 100 bottes..	7.00 a 8.00
Orge par minot.....	0.90 a 1.00

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 28 septembre 1882.	
Lard frais par 100 livres.....	\$10.00 a 10.50
.. frais par livre.....	0.12 a 0.13
.. salé ".....	0.13 a 0.13
Jambons frais par livre.....	0.10 a 0.12
.. fumés ".....	0.14 a 0.14
Lard Mess, 200 livres..	25.00 a 25.50
.. Mince, ".....	23.00 a 23.00
.. Prime Mess, ".....	21.00 a 21.50
.. Engl. P. Mess, ".....	21.00 a 22.50
.. Extra Prime, ".....	19.00 a 19.00
Saindoux en sceau.....	3.15 a 3.15

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 28 septembre 1882.	
Beurre frais par livre.....	\$0.20 a 0.22
.. salé ".....	0.18 a 0.20
Patates par minot.....	0.50 a 0.60
Œufs par douz.....	0.20 a 0.25
Sucre d'étable par livre.....	0.08 a 0.10
Fromage, par livre.....	0.15 a 0.15
Oignons par caisse.....	2.50 a 2.80

Poissons.

Québec, 28 septembre 1882.	
Poissons.—Séché le quintal.....	\$5.00 a 5.00
Morue verte le baril.....	4.75 a 5.00
Saumon No. 1, baril de 200 livres.....	20.00 a 21.00
Saumon N. 1, la livre.....	0.13 a 0.14
Hareng du Labrador.....	5.00 a 6.50

CONDITIONS

DU

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—UNE PIASTRE. POUR LA FRANCE :—12 FRANCS 50.

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, rue Buade, Québec.

\$500 de récompense !

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales, et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 30 pilules ; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Défilez-vous des contrefaçons et de imitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, à Chicago et Toronto. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents



LA SANTÉ EST LA RICHESSE.

Le traitement du docteur E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la décrépitude et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre.

Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boîte, ou six boîtes pour cinq dollars ; envoyées par la malle sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront tous les cas. Avec chaque commande que nous recevons pour six boîtes, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison.

JOHN C. WEST & CIE, Seuls propriétaires, Toronto, Ont. En vente à Québec chez J. J. Veldon, 122, rue St-Joseph, et chez E. Giroux & Frères, 37 et 39, rue St-Pierre Québec, 9 août 1882—lan. 602

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DE TEMPS MODERNE



Les Pilules et

Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1½d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. Québec, 2 novembre 1881—1 an. C

\$10 A \$1.00 DÉPOSEES dans les STOCKS WALL STREET, conduisent à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant tous, chose. Adresser BAXTER & CIE., Banquiers 17, Rue Wall, New-York.



Kendall's Spavin Cure.

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES : Hamilton, Mo., 14 Juin 1881!

B. J. KENDALL & CIE, Messieurs,

La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du *Kendall's Spavin Cure* et que je l'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des colosités, des esquilles, des excroissances ou d'autres difformités des os ; c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années. Votre très respectueux P. V. CRIST.

DU "PRESS" D'ONEONTA, NEW-YORK. Onéonta, New-York, 6 Janvier 1881

De bonne heure l'été dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie., d'Enosburgh Falls, Vt., ont passé un contrat avec les éditeurs du *Press* pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne, établissant les mérites du *Kendall's Spavin Cure*. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés : *Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies*, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du *Press* qui paient d'avance.

A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval attaqué d'éparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquassent de sa crédulité. Il acheta une bouteille du *Kendall's Spavin Cure*, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'éparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du *Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses maladies*, qu'il a beaucoup apprécié et dont il ne se départirait pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

D'UN ÉMIMENT MÉDECIN.

Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880. Dr J. B. KENDALL & Cie, Messieurs :—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le *Turf, Field and Farm* du *Kendall's Spavin Cure*, ayant un cheval de course de valeur, qui a été boiteux pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et toute tumeur, ainsi qu'un gros suros qu'avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.

Respectueusement, H. A. BERTOLETT, M. D.

"KENDALL'S SPAVIN CURE."

Frémont, Ohio, 25 janvier 1881. Dr. B. J. Kendall & Cie, Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "*Kendall's Spavin Cure*." Mon cousin et moi avons un magnifique étalon, valant \$4,000, qui avait un très mauvais éparvin, et que quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré inguérissable, et fini pour toujours. En dernier ressort, je conseillai à mon cousin d'essayer une bouteille de "*Kendall's Spavin Cure*." Il eut un effet merveilleux ; la troisième bouteille l'a guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.

Sincèrement, JAMES A WILSON, Ingénieur Civil.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

SUR LA CHAIR HUMAINE

Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certain qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour. Il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur.

Prix. \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera encore envoyé à n'importe quelle adresse sur réception du prix par les propriétaires Dr B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, Vt.

En vente chez tous les Pharmaciens.

LYMAN, FILS & CIE,

Montréal P. Q., Agents généraux. Québec, 25 février 1882—lan. 468